

# ANNEXES





# TABLE DES MATIÈRE

<b>ANNEXES 1-6: ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>68-95</b>
<b>ANNEXE 1:</b> Rapport d'audit de Charia	68
<b>ANNEXE 2A:</b> Rapport COSO de la Direction	70
<b>ANNEXE 2B:</b> Rapport COSO du Commissaire aux comptes	73
<b>ANNEXE 3:</b> Ressources ordinaires en capital de la BID	76
<b>ANNEXE 4:</b> Fonds waqf du compte des ressources spéciales	86
<b>ANNEXE 5:</b> Conseil des Directeurs exécutifs et pays représentés	93
<b>ANNEXE 6A:</b> État des souscriptions au capital-actions de la BID	94
<b>ANNEXE 6B:</b> État des droits de vote	95
<b>ANNEXES 7-10: FINANCEMENTS</b>	<b>96-102</b>
<b>ANNEXE 7A:</b> Répartition par secteur des approbations nettes des ROC selon les pays (2022) (en millions USD)	96
<b>ANNEXE 7B:</b> Répartition par secteur et pays des approbations nettes à partir des ressources ordinaires en capital de la BID (1975-2022)	97
<b>ANNEXE 8A:</b> Approbations nettes du Groupe de la BID par pays et source de financement (en millions DI)	98
<b>ANNEXE 8B:</b> Approbations nettes du Groupe de la BID par pays et source de financement (en millions USD)	99
<b>ANNEXE 9:</b> Opérations selon le mode de financement le plus utilisé (1975- 2022)	100
<b>ANNEXE 10A:</b> Approbations selon la source et le mode de financement (1975- 2022) (en millions DI)	101
<b>ANNEXE 10B:</b> Approbations selon la source et le mode de financement (1975- 2022) (en millions USD)	102
<b>ANNEXE 11:</b> Organigramme	103
<b>ANNEXE 12:</b> Présence de la BID	104

## ANNEXE 1 | RAPPORT D'AUDIT DE CHARIA

### RAPPORT D'AUDIT DE CHARIA 1443/1444

#### Louanges à Allah

#### Prière et bénédiction sur le Prophète, sa famille et ses compagnons

Excellence Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs,  
Excellences les membres du Conseil des Gouverneurs,

#### *Assalamu alaikum warahmatullahi wabarakatuh*

Conformément au règlement du Conseil de Charia du Groupe de la Banque islamique de développement (Groupe de la BID) et considérant les fonctions du Conseil de Charia qui consistent à vous soumettre un rapport d'audit de charia annuel sur les activités du Groupe de la BID au titre de l'exercice 1443/1444, nous tenons à vous informer que nous, représentés dans le Sous-Comité du Conseil de Charia, conformément à la pratique arrêtée au sein du Conseil de Charia, avons globalement vérifié les principes et les contrats utilisés dans les transactions ainsi que leurs applications, lesquels contrats nous ont été présentés par le Groupe de la BID et comprennent les ressources ordinaires en capital de la BID, le Fonds waqf des ressources du compte spécial, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, la Société islamique pour le développement du secteur privé, la Société internationale islamique de financement du commerce, le Fonds de solidarité islamique pour le développement, le Fonds d'investissement des biens awqaf, la Fondation mondiale du waqf et tous les fonds gérés par la BID au titre de l'exercice terminé le 27 djoumada I 1444 (31 décembre 2022).

Nous avons exercé le contrôle et mené l'audit requis – avec l'aide d'Allah puis l'assistance de la Division d'Audit interne de Charia – pour exprimer notre opinion quant au degré de conformité du Groupe de la BID aux règles et principes de la charia, aux fatwas, arrêts et directives rendus par le Conseil de Charia.<sup>1</sup>

La responsabilité de s'assurer que le Groupe de la BID mène ses activités conformément aux règles et principes de la charia relève de la direction du Groupe de la BID. Quant à notre responsabilité, elle se limite à exprimer une opinion de charia indépendante, fondée sur notre audit des activités du Groupe de la BID.

Notre audit a porté sur l'examen des procédures utilisées par le Groupe de la BID dans divers types de transactions. Nous nous sommes fondés dans notre audit sur des éléments et des justifications jugés pertinents pour nous assurer que le Groupe de la BID n'a pas enfreint les règles et principes de la charia.

<sup>1</sup> Membres du Conseil de Charia du Groupe de la BID : S.É. Cheikh Muhammad TAQI USMANI (Président), S.É. Cheikh Abdullah S. AL MENEAA (Vice-Président), S.É. Dr Usaid AL-KILANI, S.É. Dr Basheer ALI OMAR, S.É. Dr Koutoub MOUSTAPHA SANQ, S.É. Dr Mohamed RAOUGUI et S.É. Dr Muhammad SYAFII ANTONIO (membres).



**CONSIDÉRANT CE QUI VIENT DE PRÉCÉDER, NOUS AVONS FORMULÉ L'OPINION CI-APRÈS :**

1. Nous estimons que le Groupe de la BID a pris les mesures nécessaires pour exécuter les contrats déjà préparés et revus par le Conseil de Charia.
2. L'affectation des profits et pertes répond au principe adopté par le Conseil de Charia, conformément aux règles et principes de la charia.
3. Les gains tirés de sources ou de transactions non-autorisées par la charia sont écartés conformément aux arrêts du Conseil de Charia, et ce dans l'attente de les dépenser dans des œuvres de bienfaisance au su du Conseil de Charia.
4. La zakat au titre des biens publics et des biens waqf n'est pas obligatoire. Par conséquent, le Groupe de la BID n'est pas soumis à zakat car ses avoirs font partie des biens publics ou des biens waqf. Dans le cas des autres institutions, la BID ne peut acquitter la zakat que si elle est dûment autorisée par celles-ci. Ainsi, la zakat est de la seule responsabilité de ces institutions.

Nous prions Allah – Le Tout-Puissant – de guider le Groupe de la BID sur le droit chemin au service de l'oumma.

***Wassalamu alaikum warahmatullahi wabarakatuh***

**S.É Cheikh Muhammad TAQI USMANI**

Président du Conseil de Charia

**Aboubacar SALIHOU KANTÉ**

Chef de la Division d'Audit interne de Charia



Djeddah, 7 ramadan 1444 (29 mars 2023)

## ANNEXE 2A | RAPPORT DE LA DIRECTION SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### RAPPORT DE LA DIRECTION SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction de la Banque islamique de développement - Ressources ordinaires en capital (« la Banque » ou « BID ») est responsable de la mise au point et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Banque à l'égard de l'information financière constituent un processus conçu pour dégager une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers de la Banque à des fins de communication de l'information financière, conformément au cadre d'information financière. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière comprennent également les contrôles et procédures de communication conçus pour prévenir les inexactitudes.

L'organe chargé de la gouvernance, en l'occurrence le Conseil des Directeurs exécutifs (« CDE »), est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

● La Banque a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financières jusqu'au 31 décembre 2022. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (« COSO »).

Le commissaire aux comptes de la Banque, Deloitte and Touche & Co. - Chartered Accountants, cabinet de comptabilité indépendant, émet un rapport d'assurance raisonnable sur notre évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

#### RISQUES LIÉS À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les principaux risques liés à l'information financière sont la présentation non fidèle des états financiers en raison d'erreurs involontaires ou intentionnelles ou la publication non en temps opportun des états financiers. La non présentation fidèle survient lorsqu'un ou plusieurs comptes ou l'information fournie dans les états financiers contient des inexactitudes (ou des omissions) importantes. Les anomalies sont considérées importantes si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers.

Pour pallier ces risques, la Banque a mis au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui permettent de donner une assurance raisonnable mais non absolue quant à la non existence d'inexactitudes importantes. La Banque a également évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière sur la base des critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway. Le cadre COSO recommande la définition d'objectifs spécifiques pour faciliter la conception et l'évaluation de l'adéquation d'un système de contrôle interne. Par conséquent, la Direction a répondu au moment de la mise au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière aux considérations ci-après :

- Existence / Occurrence - assets and liabilities exist and transactions have occurred;
- Existence/ survenue : les actifs et les passifs existent et les transactions ont eu lieu.
- Intégralité : toutes les transactions sont enregistrées, les soldes des comptes sont inclus dans les états financiers.
- Évaluation : les actifs, les passifs et les transactions sont enregistrés dans les états financiers aux montants appropriés.
- Droits et obligations, et propriété : les droits et obligations sont correctement enregistrés au titre des actifs et des passifs.
- Présentation et communication : la classification, la communication et la présentation de l'information financière sont appropriées.



Cependant, tout système de contrôle interne, y compris les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu et exécuté soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, mais non absolue, que les objectifs du système sont atteints. En tant que tels, les contrôles et procédures ou systèmes de communication au titre des contrôles internes de l'information financière peuvent ne pas empêcher toutes les erreurs et fraudes. De plus, la conception d'un système de contrôle doit procéder de ressources raisonnables, et les avantages des contrôles doivent être pondérés par rapport aux coûts.

## **ORGANISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE DE LA BANQUE**

### **Fonctions couvertes par le système de contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le Conseil des Directeurs exécutifs de la Banque a créé le Comité d'Audit pour l'assister dans sa responsabilité de supervision de la solidité des politiques et pratiques comptables et de l'efficacité des contrôles internes. Composé de membres sélectionnés du Conseil des Directeurs exécutifs, le Comité d'Audit aide également le Conseil des Directeurs exécutifs à s'acquitter de ses responsabilités de supervision des états financiers et du processus d'information financière sur les Ressources ordinaires en capital de la BID, des procédures d'audit internes et externes, et des principales conclusions. Le Comité d'Audit tient des réunions périodiques avec la Direction pour examiner et assurer le suivi des questions qui revêtent une importance des points de vue financier, comptable et de l'audit. Le commissaire aux comptes et les auditeurs internes tiennent des réunions régulières avec le Comité d'Audit pour statuer sur l'adéquation des contrôles internes à l'égard de l'information financière et de toute autre question sur laquelle le Comité d'Audit devrait se pencher.

Les contrôles au sein du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont effectués par tous les services relevant du créneau de travail principal de la Banque et les fonctions d'appui qui sont impliquées dans l'examen de la fiabilité des livres et des registres sous-tendant les états financiers. Par conséquent, le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière implique des employés à diverses fonctions au sein de toute l'institution.

### **Contrôles destinés à minimiser les risques d'inexactitudes de l'information financière**

Le système des contrôles internes à l'égard de l'information financière consiste en un grand nombre de contrôles et procédures internes visant à minimiser le risque d'inexactitudes dans les états financiers. Ces contrôles sont intégrés au processus d'exploitation et comprennent ceux qui :

- are ongoing or permanent in nature such as supervision within written policies and procedures or segregation of duties;
- sont de nature continue ou permanente, comme la supervision au titre des politiques et procédures écrites ou la séparation des tâches ;
- opèrent sur une base périodique tels que ceux effectués dans le cadre du processus de préparation des états financiers annuels ;
- sont de nature préventive ou détective ;
- ont une incidence directe ou indirecte sur les états financiers eux-mêmes, étant entendu que les contrôles qui ont une incidence indirecte sur les états financiers comprennent les contrôles au niveau de l'entité et les contrôles généraux des technologies de l'information tels que les contrôles d'accès aux systèmes et de déploiement des systèmes, tandis qu'un contrôle ayant une incidence directe pourrait être, par exemple, un rapprochement qui appuie directement un poste au Bilan ; et
- comportent des composants automatisés et/ou manuels, étant entendu que les contrôles automatisés sont des fonctions de contrôle intégrées aux processus du système, telles que les contrôles de séparation des tâches forcés par les applications et les contrôles d'interface sur l'exhaustivité et l'exactitude des entrées, et les contrôles internes manuels sont ceux opérés par un individu ou un groupe d'individus, tels que l'autorisation des transactions.

## ANNEXE 2A | RAPPORT DE LA DIRECTION SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### ÉVALUATION DE LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

Pour l'exercice 2022, la Banque a entrepris une évaluation formelle de l'adéquation de la conception, l'exécution et l'efficacité du système des contrôles internes à l'égard de l'information financière en tenant compte des éléments ci-après :

- le risque d'inexactitude des postes dans les états financiers, compte tenu de facteurs tels que l'importance et la sensibilité d'un poste quelconque dans les états financiers aux inexactitudes ; et
- la susceptibilité des contrôles identifiés à l'échec, compte tenu de facteurs tels que le degré d'automatisation, la complexité et le risque de dépassement de la Direction, la compétence du personnel et le niveau d'appréciation requis.

Pris ensemble, ces facteurs déterminent la nature, le moment et l'étendue des preuves dont la Direction a besoin pour évaluer si la conception, l'exécution et l'efficacité du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont efficaces. La preuve elle-même est générée à partir de procédures intégrées dans les responsabilités quotidiennes du personnel ou à partir de procédures mises en œuvre spécifiquement aux fins de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Des informations provenant d'autres sources constituent également un élément important dans l'évaluation car ces preuves peuvent soit attirer l'attention de la Direction sur des problèmes de contrôle supplémentaires, soit étayer les conclusions.

### CONCLUSION

L'évaluation a inclus la revue de la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles au sein de divers processus, notamment les actifs de trésorerie, les actifs des projets, les investissements et les revenus y liés, les passifs, y compris les sources externes de financement, et les coûts de financement y afférents, les pertes de valeur et de crédit, les dépenses d'exploitation, les salaires et les prestations du personnel. L'évaluation a également inclus la revue de la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles au niveau de l'entité, des contrôles généraux des technologies de l'information et des applications, et des contrôles à l'égard de la communication de l'information financière. À la suite de l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, la Direction n'a identifié aucune faiblesse importante et a conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été conçus, exécutés et opérés efficacement jusqu'au 31 décembre 2022.



**Dr Muhammad Al Jasser**  
President, Islamic Development Bank



**Dr Zamir Iqbal**  
Vice President Finance & CFO



## ANNEXE 2B | RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE INDÉPENDANT SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF À LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION ET L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

**Aux :** Excellences le Président et les membres du Conseil des Gouverneurs  
Banque islamique de développement – Ressources ordinaires en capital  
Djeddah  
Royaume d'Arabie saoudite

#### ÉTENDUE

La Banque islamique de développement - Ressources ordinaires en capital (« la Banque » ou « la BID ») s'est adjointe nos services pour donner une assurance raisonnable sur le Rapport de la Direction relatif à l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « Rapport de contrôle interne de la Direction » à l'égard de l'information financière ou le « Rapport ») jusqu'au 31 décembre 2022.

#### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DE L'ORGANE CHARGÉ DE LA GOUVERNANCE

La Direction de la BID est responsable de l'exécution et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Une telle responsabilité comprend la conception, l'exécution et le maintien de contrôles internes pertinents à la préparation et la présentation sincère d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'une erreur ; la sélection et l'application de politiques comptables adéquates ; et les estimations et les jugements comptables raisonnables face aux circonstances.

L'organe chargé de la gouvernance, en l'occurrence le Conseil des Directeurs exécutifs (« CDE »), est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

La Banque a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité de son système de contrôle interne jusqu'au 31 décembre 2022. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (le « Cadre COSO »).

L'évaluation par la Banque de son système de contrôle interne, telle que présentée par la Direction au Conseil des Directeurs exécutifs et au Conseil des Gouverneurs dans le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, comprend :

- la description des contrôles mis au point au titre du Contrôle interne tels que définis dans le Cadre COSO ;
- la description de l'étendue des principaux processus de travail et entités objet de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière ;
- la description des objectifs du contrôle interne ;
- l'identification des risques susceptibles de compromettre la réalisation des objectifs de contrôle ;
- l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière ; et
- l'évaluation de la gravité des lacunes de conception, d'exécution et d'efficacité du contrôle interne, si constatées et non comblées jusqu'au 31 décembre 2022.

#### NOTRE RESPONSABILITÉ

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion d'assurance raisonnable sur la sincérité de la présentation du « Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière » fourni à l'Annexe 2a du Rapport annuel, à la lumière des critères énoncés dans le Cadre COSO, y compris sur la conclusion de la Direction quant à l'efficacité de la conception, de l'exécution et du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2022.

## ANNEXE 2B | RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Nous avons mené notre mission conformément à la Norme internationale de missions d'assurance 3000 (révisée), à savoir « Missions d'assurance autres que les audits et les revues de l'information financière historique », émise par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Cette norme exige que nous planifions et exécutions nos procédures pour obtenir une assurance raisonnable quant à la présentation fidèle du Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Le cadre COSO comprend les critères selon lesquels le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière doit être évalué aux fins de notre opinion d'assurance raisonnable.

Une mission d'assurance visant à émettre une opinion d'assurance raisonnable sur le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière implique l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves sur la fidélité de la présentation du Rapport. Nos procédures appliquées au Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière ont consisté à :

- comprendre la définition de la Banque de l'étendue des principaux processus et entités, et la comparer au Rapport ;
- évaluer les risques des comptes, les classes de transactions et les informations communiquées importants au sein de la Banque quant aux principaux processus et entités, et les comparer au Rapport ;
- obtenir les tests effectués par la Direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, et évaluer la suffisance des procédures de test effectuées par la Direction et l'exactitude des conclusions de la Direction pour chaque contrôle interne testé ;
- tester de manière indépendante la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes qui traitent des risques importants d'inexactitudes significatives, et soumettre derechef au test une partie des tests effectués par la Direction sur les risques normaux d'inexactitudes significatives ; et
- évaluer la gravité des lacunes du contrôle interne qui n'ont pas été comblées jusqu'au 31 décembre 2022, et comparer ces lacunes, dans la mesure du possible, à l'évaluation comprise dans le Rapport.

Les composants du contrôle interne telles que définies dans le Cadre COSO sont l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques, les activités de contrôle, l'information et la communication, et le suivi.

Nous avons exécuté des procédures pour statuer sur le risque d'inexactitudes significatives dans les principaux processus en tenant compte de la nature et de la valeur des comptes, des classes de transactions et des informations à communiquer.

Un processus est considéré comme important si une anomalie résultant d'un acte de fraude ou d'une erreur dans les transactions ou les états financiers pourrait raisonnablement affecter les décisions des utilisateurs des états financiers. Aux fins de notre mission, les processus jugés importants sont les contrôles au niveau des entités, des actifs de trésorerie, des actifs des projets, des investissements et des revenus y liés, des passifs et des coûts de financement, des dépenses d'exploitation, des salaires, des prestations payées au personnel, de l'information financière et de sa communication, et des contrôles liés aux technologies de l'information.

Les procédures établies pour tester la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne dépendent de notre jugement, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes significatives identifiés, et impliquent une combinaison d'enquêtes, d'observations, de répétitions et d'examen des preuves.

Nous estimons que les preuves obtenues sont suffisantes et appropriées pour étayer notre conclusion sur la fidélité de la présentation du Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière



## **SIGNIFICATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le contrôle interne d'une entité à l'égard de l'information financière est un processus conçu pour dégager une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers, et ce à des fins externes, conformément au cadre d'information financière. Le contrôle interne d'une entité quelconque à l'égard de l'information financière comprend les politiques et procédures qui :

1. se rapportent à la tenue de registres reflétant, de manière raisonnablement détaillée et avec exactitude et fidélité, les transactions et les cessions d'actifs de l'entité ;
2. fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont dûment enregistrées pour permettre la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus, et que les recettes ne sont réalisées et les dépenses ne sont encourues qu'en accord avec les autorisations de la Direction de l'entité ; et
3. fournissent une assurance raisonnable sur la prévention ou à la détection à temps de l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée des actifs de l'entité, qui pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers et une incidence sur les décisions des utilisateurs des états financiers.

## **LIMITES INHÉRENTES AU CONTRÔLE**

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, y compris la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles, des inexactitudes significatives dues à des erreurs ou un acte de fraude pourraient se produire et ne pas être détectées. Par conséquent, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter toutes les erreurs ou omissions dans le traitement ou l'enregistrement des transactions et, par conséquent, ne pourrait pas fournir une assurance absolue que les objectifs du contrôle seront satisfaits.

Par ailleurs, les projections de toute évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au titre de périodes futures sont exposées au risque que le contrôle interne à l'égard de l'information financière devienne inadéquat en raison d'un changement de circonstances ou de la détérioration possible du degré de conformité aux politiques ou aux procédures.

## **NOTRE INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE DE QUALITÉ**

Dans l'exécution de notre mission, nous nous sommes conformés aux exigences d'indépendance et de déontologie du Code international de déontologie des professionnels comptables publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptables, lequel code est fondé sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel. Nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques conformément à ces exigences et au code susmentionné.

Le cabinet applique la Norme internationale 1 sur le contrôle de qualité. Il maintient ainsi un système complet de contrôle de qualité, comprenant notamment des politiques et procédures documentées sur le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles, et des exigences légales et réglementaires applicables.

## **OPINION**

À notre avis, le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière fourni à l'Annexe 2a du Rapport annuel est fidèlement présenté, à tous égards importants, sur la base des critères énoncés dans le Cadre COSO, y compris la conclusion de la Direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2022.

## **ANNEXE 3** | RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Excellences, le Président et les membres du Conseil des Gouverneurs,  
Banque islamique de développement - Ressources ordinaires en capital  
Djeddah  
Royaume d'Arabie saoudite

#### **RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS**

##### **OPINION**

Nous avons vérifié les états financiers des ressources ordinaires en capital de la Banque islamique de développement (la « Banque » ou la « BID ») qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, le compte de résultat, l'état des variations des fonds propres et l'état des flux de trésorerie au titre de l'exercice arrêté à la date indiquée, ainsi que les notes jointes aux états financiers, notamment le résumé des principales politiques comptables.

À notre opinion, les états financiers susmentionnés donnent, à tous les égards, une image fidèle de la situation financière de la BID au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, de ses résultats, de ses flux de trésorerie et des variations des fonds propres au titre de l'exercice arrêté à la date indiquée, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).

À notre opinion, la BID s'est également conformée aux règles et principes de charia énoncées par le Conseil de Charia du Groupe de la BID.

##### **FONDEMENT DE L'OPINION**

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables applicables aux institutions financières islamiques de l'OCAIFI et aux normes internationales d'audit. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes au titre de la vérification des états financiers ». Nous sommes indépendants de la BID, conformément au Code de déontologie des comptables et auditeurs professionnels de l'OCAIFI (« Code de l'OCAIFI »), au Code du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code du CNIDC »), et aux exigences déontologiques pertinentes à l'audit des états financiers en vigueur localement. Nous avons rempli notre mission dans le respect de ces exigences et des codes de l'OCAIFI et du CNIDC. Nous estimons que les preuves obtenues grâce à l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

##### **QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT**

Ces questions sont, de notre jugement professionnel, des questions qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Ces questions ont été abordées dans le cadre de notre audit des états financiers dans leur ensemble et dans l'expression de notre opinion à ce sujet. Nous n'exprimons pas une opinion séparée sur ces questions. Pour la question ci-dessous, notre description de la façon dont notre audit l'a abordée, est fournie dans ce contexte.

Nous avons rempli les responsabilités décrites dans la section intitulée « Responsabilités du commissaire aux comptes au titre de la vérification des états financiers » de notre rapport, y compris par rapport à ces questions. Ainsi, notre audit a porté sur la performance des procédures conçues pour répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris celles utilisées dans les questions ci-dessous, constituent le fondement de notre opinion sur les états financiers.



QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT	TRAITEMENT
<p><b>PROVISION POUR PERTE DE CRÉDIT ATTENDUE AU TITRE DES ACTIFS DES PROJETS</b></p> <p>Au 31 décembre 2022, la valeur des actifs des projets de la BID s'élevaient à 17,02 milliards DI (2021 : 16.28 milliards DI), soit 62,54 % du total des actifs. La provision pour perte de crédit attendue est à ce jour de 446 millions DI.</p> <p>L'audit des provisions pour perte de valeur des actifs des projets est un domaine d'intérêt clé en raison de sa taille et de l'importance des estimations et jugements utilisés pour classer les actifs des projets à différents stades et déterminer les exigences de provision pertinentes et la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisés dans les modèles de perte de crédit attendue.</p> <p>La BID comptabilise les provisions pour perte de crédit attendue à un montant égal à 12 mois de perte de crédit attendue (Stade 1) ou à une perte de crédit attendue sur toute la durée de vie (Stade 2). Une provision pour perte de crédit attendue sur toute la durée de vie est requise pour un instrument financier si le risque de crédit au titre de cet instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale.</p> <p>Les pertes de crédit attendues sont une estimation pondérée de la valeur actualisée des pertes de crédit. Celles-ci sont évaluées comme la valeur actualisée de la différence entre les flux de trésorerie dus à la BID au titre du contrat et les flux de trésorerie attendus par la BID au titre de la pondération de plusieurs scénarii économiques futurs, actualisés au taux de profit effectif de l'actif. La BID utilise des modèles statistiques pour les calculs de la perte de crédit attendue. Les variables clés utilisées dans ces calculs sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, et le risque en cas de défaut, lesquels sont définis dans la Note 3 aux états financiers.</p> <p>La partie significative des actifs des projets est évaluée individuellement pour l'augmentation significative du risque de crédit et la mesure de la perte de crédit attendue. Cela requière de la Direction de saisir toutes les informations prospectives qualitatives et quantitatives raisonnables et justifiables lors de l'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit ou lors de l'évaluation des critères de crédit perdu au titre du risque. Le jugement de la Direction peut également être impliqué dans le remplacement manuel du classement en stades, conformément aux politiques de la BID, le cas échéant.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nous avons obtenu une compréhension des processus liés aux actifs des projets, à la gestion du risque de crédit, la politique de perte de valeur et de perte de crédit et l'estimation pour la détermination des provisions pour perte de valeur au titre des actifs des projets aux contreparties et de la méthode de de la perte de crédit attendue.</li> <li>2. Nous avons évalué la conception et l'application des contrôles automatisés et/ou manuels à : <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'approbation, l'exactitude et l'exhaustivité des provisions pour perte de valeur et aux contrôles en matière de gouvernance relatifs au suivi du modèle, et ce par des réunions clés de Direction et de comité lesquelles font partie du processus d'approbation des provisions pour perte de valeur des actifs des projets ;</li> <li>● les sorties des modèles ; et</li> <li>● la comptabilisation et l'évaluation des provisions pour perte de valeur.</li> </ul> </li> <li>3. Sur la base d'un échantillon, nous avons sélectionné des actifs de projets et évalué : <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'identification par la BID de l'augmentation significative du risque de crédit (stade 2), l'évaluation de la classification des pertes de crédit (stade 3), et si les événements de perte de valeur pertinents ont été identifiés en temps opportun, ainsi que la classification des actifs des projets à différents stades et la détermination des cas de défauts/ engagements ayant perdu de leur valeur individuellement ;</li> <li>● les informations prospectives intégrées dans les calculs de la perte de valeur en impliquant nos spécialistes pour tester les multiples scénarii économiques retenus et les pondérations y afférentes appliquées ;</li> <li>● les hypothèses sous-jacentes au calcul de la provision pour perte de valeur, telles que les flux de trésorerie futurs estimés et les estimations de la période de reprise ;</li> <li>● la méthode de calcul et sa conformité aux exigences de la norme FAS 30 ; et</li> </ul> </li> </ol>

## ANNEXE 3 | RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT	TRAITEMENT
<p>La mesure des montants de la perte de crédit attendue au titre des actifs des projets classés aux stades 1 et 2 est effectuée par les modèles de perte de crédit attendue, avec une intervention manuelle limitée. Cependant, il est important que les modèles (probabilité de défaut, perte en cas de défaut, risque en cas de défaut et ajustement macroéconomique) soient valides tout au long de la période sous revue et soumis à un processus d'examen par un expert tiers indépendant. Pour les actifs des projets ayant perdu de leur valeur, la BID utilise des estimations sur la reprise des remboursements des contreparties. Elle fonde ses provisions au titre des pertes de crédit attendues sur la différence entre la valeur actualisée nette des flux de trésorerie de remboursement initiaux et la valeur actualisée nette des estimations de la Direction des flux de trésorerie révisés.</p> <p>Cette question a été considérée comme une question clé de l'audit. L'audit s'est concentré sur cette question en raison de l'importance des actifs des projets et de la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisés dans les modèles de perte de crédit attendue.</p> <p>Cf. Note 3 des états financiers pour la politique comptable en matière de perte de valeur des actifs financiers, la Note 14 pour la communication de la perte de valeur, et la Note 30 pour la communication du risque de crédit et les principaux facteurs et hypothèses pris en compte dans la détermination de la perte de crédit attendue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● les ajustements post-modèle et les superpositions de Direction, le cas échéant, afin d'évaluer le caractère raisonnable de ces ajustements, ainsi que les facteurs qualitatifs qui ont été pris en compte par la BID dans la comptabilisation de tout ajustement post-modèle, en cas de limitations des données ou du modèle. Lorsque de tels ajustements post-modèle ont été appliqués, nous avons évalué ces ajustements post-modèle et le processus de gouvernance qui les régit.</li> <li>4. Nous avons testé les modèles utilisées dans le processus de perte de crédit et vérifié l'intégrité des données utilisées comme intrants dans les modèles de perte de valeur.</li> <li>5. La BID a effectué une validation externe des modèles de perte de crédit attendue et des modèles de perte en cas de défaut, notamment le modèle macro-économique au cours de la période précédente. Nous avons examiné le processus d'une telle validation externe des modèles et son incidence sur les résultats de l'estimation de perte de valeur. Enfin, nous avons actualisé notre évaluation de la méthode et du cadre conçus et exécutés par la BID pour déterminer si les résultats des modèles de perte de valeur et la classification en stades étaient raisonnables et reflétaient les prévisions utilisées par la BID pour déterminer les conditions économiques futures à la date de clôture.</li> <li>6. À chaque fois qu'il était nécessaire, nous avons fait appel à nos spécialistes pour nous aider à examiner les calculs des modèles, évaluer les intrants y liés, et évaluer les hypothèses utilisées dans le modèle de perte de crédit attendue, notamment en ce qui concerne la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, le risque en cas de défaut et les variables macroéconomiques, les scénarii macroéconomiques prévus et les pondérations de probabilité, et des hypothèses utilisées dans les ajustements post-modèle, le cas échéant, comme mentionné ci-dessus.</li> <li>7. Nous avons évalué l'adéquation des informations communiquées dans les états financiers par rapport aux exigences des normes comptables émises par l'OCAIFI.</li> </ul>



### **AUTRES INFORMATIONS INCLUSES DANS LE RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA BID**

Les « Autres informations » sont des informations incluses dans le rapport annuel 2022 de la BID, autres que les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes. La Direction est responsable des « Autres informations » contenues dans le rapport annuel. Il est prévu que le rapport annuel 2022 de la BID soit mis à notre disposition après la date du présent rapport du commissaire aux comptes.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les « Autres informations » et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les « Autres informations » visées ci-dessus si disponible, et chemin faisant, d'examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou les informations que nous avons obtenues grâce à l'audit, ou constituent une fausses déclaration importante.

### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES ORGANES CHARGÉS DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers et l'engagement de la BID à mener ses activités conformément aux règles et principes de la charia relèvent de la responsabilité de la Direction de la BID et des organes chargés de la gouvernance.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables de l'OCAIFI. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle juge nécessaire aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la Direction est responsable de l'évaluation de la capacité de la BID à poursuivre son exploitation, de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation, et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la Direction a l'intention de liquider la BID, de cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les organes chargés de la gouvernance sont responsables de superviser le processus de communication de l'information financière de la BID.

## ANNEXE 3 | RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

#### AUDITOR'S RESPONSIBILITIES FOR THE AUDIT OF THE FINANCIAL STATEMENTS

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'anomalies significatives résultant de fraude ou d'erreur et à émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un haut niveau d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes d'audit pour les institutions financières islamiques de l'OCAIFI et aux normes internationales d'audit saura toujours détecter une anomalie significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter d'acte de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'une vérification conformément aux normes d'audit pour les institutions financières islamiques émises par l'OCAIFI et les Normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'une erreur ; concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques ; et obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la BID ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la Direction ;
- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la Direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la BID à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation de la BID ;
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations présentées, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle ; et
- obtenons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des activités au sein de la BID afin de pouvoir exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, supervision et réalisation de l'audit de la BID. Nous demeurons seuls responsables de notre opinion d'audit.



Nous communiquons avec les organes chargés de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit et les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux organes chargés de la gouvernance une déclaration que nous avons respecté les exigences déontologiques en ce qui concerne l'indépendance, et nous communiquons avec eux sur toutes les relations et autres questions qui peuvent raisonnablement être considérées comme susceptibles de compromettre notre indépendance, et le cas échéant, sur les garanties pertinentes.

À la lumière des questions communiquées par les organes chargés de la gouvernance, nous décidons de celles ayant eu la plus haute importance dans l'audit des états financiers au titre de l'exercice sous revue et qui constituent donc des questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si la loi ou le règlement prévient leur publication ou, dans de très rares circonstances, nous estimons qu'une question quelconque ne devrait pas être présentée dans notre rapport car le contraire entraînerait des conséquences néfastes susceptibles de supplanter l'intérêt d'une telle publication.

## ANNEXE 3 | RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	31 DÉCEMBRE 2022	31 DÉCEMBRE 2021
Espèces et quasi-espèces	4	1,603,817	236,583
Placements mourabaha de marchandises	5	3,980,955	5,528,102
Placements soukook	6	2,638,856	2,219,216
Financement mourabaha	7	318,938	253,421
<b>Actifs de trésorerie</b>		<b>8,542,566</b>	<b>8,237,322</b>
Actifs istisna	9	8,738,938	8,388,859
Moudaraba restreinte	10	580,101	656,238
Vente à tempérament	11	3,058,916	2,454,022
Actifs idjara	12	2,881,205	2,985,534
Prêts (qard)	13	1,757,086	1,794,183
<b>Actifs des projets</b>		<b>17,016,246</b>	<b>16,278,836</b>
Placements en actions	15	479,356	542,798
Investissements dans des entités associées	16	795,322	742,856
Autres investissements		84,437	73,090
<b>Actifs des investissements</b>		<b>1,359,115</b>	<b>1,358,744</b>
Immobilisations, équipements et immob. incorp.		60,416	57,082
Autres actifs	17	79,258	94,690
<b>Actif, total</b>		<b>27,057,601</b>	<b>26,026,674</b>
<b>Passif</b>			
Soukook émis	18	16,362,665	15,564,787
Passifs mourabaha de marchandises	19	392,105	277,176
Autres passifs	20	230,301	640,257
<b>Passif, total</b>		<b>16,985,071</b>	<b>16,482,220</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital libéré	22	6,411,996	6,177,086
Réserves	23	3,487,426	3,260,435
Revenu de l'exercice, net		173,108	106,933
<b>Fonds propres, total</b>		<b>10,072,530</b>	<b>9,544,454</b>
<b>Passifs et fonds propres, total</b>		<b>27,057,601</b>	<b>26,026,674</b>
<b>Comptes investissement restreint</b>	28	82,576	78,502



## ANNEXE 3 | RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### COMPTE DE RÉSULTAT

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE CLOS AU 31 DÉC. 2022	EXERCICE CLOS AU 31 DÉC. 2021
Revenu/(perte) de :			
Placements mourabaha de marchandises		95,847	43,022
Placements soukook	6	56,675	50,539
Financement mourabaha		9,865	8,883
<b>Actifs de trésorerie</b>		<b>162,387</b>	<b>102,444</b>
Actifs istisna		251,099	253,629
Moudaraba restreinte		21,016	17,827
Vente à tempérament		87,931	73,402
Actifs idjara, moins perte de valeur des actifs idjara	12.4	90,324	63,026
Prêts (qard)		8,836	9,370
<b>Actifs des projets</b>		<b>459,206</b>	<b>417,254</b>
Placements en actions		26,624	20,396
Part de revenu des investissements dans des entités associées	16	27,811	15,700
Autres investissements		2,358	1,229
<b>Actifs des investissements</b>		<b>56,793</b>	<b>37,325</b>
Gains de change		11,161	3,152
Pertes de couverture swap	17(a)	(2,165)	(688)
Autres		6,539	4,034
<b>Autres revenus</b>		<b>15,535</b>	<b>6,498</b>
<b>Revenu, total</b>		<b>693,921</b>	<b>563,521</b>
Coûts de financement	18, 19, 20	(289,906)	(265,574)
Charges de perte de valeur	14	(66,676)	(29,197)
<b>Revenu avant déduction des charges d'exploitation, net</b>		<b>337,339</b>	<b>268,750</b>
Dépenses administratives	24	(159,236)	(156,814)
Perte de valeur/amortissement des immob., équipements et immob. incorp.		(4,995)	(5,003)
<b>Charges d'exploitation, total</b>		<b>(164,231)</b>	<b>(161,817)</b>
<b>Revenu de l'exercice, net</b>		<b>173,108</b>	<b>106,933</b>

## ANNEXE 3 | RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	CAPITAL-ACTIONS LIBÉRÉ	RÉSERVES				TOTAL RÉSERVES	REVENU, NET	FONDS PROPRES, TOTAL
			RÉSERVE GÉNÉRALE	RÉSERVE DE LA JUSTE VALEUR	PENSIONS DE RETRAITE ET ASSURANCE MÉDICALE	AUTRES RÉSERVES			
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>		<b>5,940,601</b>	<b>2,994,490</b>	<b>279,004</b>	<b>(153,365)</b>	<b>(62,385)</b>	<b>3,057,744</b>	<b>116,216</b>	<b>9,114,561</b>
Augmentation du capital libéré	22	236,485	-	-	-	-	-	-	236,485
Variations nettes de la juste valeur des investissements		-	-	103,337	-	-	103,337	-	103,337
Pertes actuarielles liées aux pensions de retraites	21	-	-	-	(6,983)	-	(6,983)	-	(6,983)
et à l'assurance médicale	17	-	(20,911)	-	-	4,191	(16,720)	-	(16,720)
Réserve de la comptabilité de couverture	16	-	-	-	-	22,056	22,056	-	22,056
Part des variations de la réserve dans des entités associées		-	-	-	-	-	-	106,933	106,933
Revenu de l'exercice, net	23	-	116,216	-	-	-	116,216	(116,216)	-
Transfert à la réserve générale	23	-	(15,215)	-	-	-	(15,215)	-	(15,215)
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>		<b>6,177,086</b>	<b>3,074,580</b>	<b>382,341</b>	<b>(160,348)</b>	<b>(36,138)</b>	<b>3,260,435</b>	<b>106,933</b>	<b>9,544,454</b>
Augmentation du capital libéré	22	234,910	-	-	-	-	-	-	234,910
Variations nettes de la juste valeur des investissements		-	-	(53,861)	-	-	(53,861)	-	(53,861)
Gains actuariels liés aux pensions de retraite et à l'assurance médicale	21	-	-	-	143,737	-	143,737	-	143,737
Réserve de la comptabilité de couverture	17	-	-	-	-	13,326	13,326	-	13,326
Part des variations de la réserve dans des entités associées	16	-	-	-	-	30,409	30,409	-	30,409
Revenu de l'exercice, net		-	-	-	-	-	-	173,108	173,108
Transfert à la réserve générale	23	-	106,933	-	-	-	106,933	(106,933)	-
Allocation pour les subventions	23	-	(13,553)	-	-	-	(13,553)	-	(13,553)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>		<b>6,411,996</b>	<b>3,167,960</b>	<b>328,480</b>	<b>(16,611)</b>	<b>7,597</b>	<b>3,487,426</b>	<b>173,108</b>	<b>10,072,530</b>



## ANNEXE 3 | RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE CLOS AU 31 DÉC. 2022	EXERCICE CLOS AU 31 DÉC. 2021
<b>Flux de trésorerie des opérations</b>			
Revenu de l'exercice, net		173,108	106,933
Ajustement des éléments hors trésorerie :			
Dépréciation/amortissement		4,995	5,003
Gain des investissements dans des entités associées	16	(27,811)	(15,700)
Provision pour perte de crédit au titre des actifs financiers	14	66,676	29,197
Produit à recevoir - Placements soukook	6	(2,994)	(2,929)
Pertes à la juste valeur latentes sur soukook	6	8,937	2,587
Amortissement d'autre revenu		(567)	(567)
Gains de change		(11,161)	(3,152)
Gain sur cession d'investissements en prise de participation		(4,170)	(6,469)
<b>Revenu d'exploitation avant variations des actifs et passifs d'exploitation</b>		<b>207,013</b>	<b>114,903</b>
Variations des actifs et passifs opérationnels :			
Actifs istisna		(182,170)	(438,510)
Moudaraba restreinte		108,703	96,375
Vente à tempérament		(547,573)	(221,663)
Actifs idjara		200,256	(118,093)
Prêts (qard)		42,393	(12,922)
Autres actifs		10,221	22,383
Autres passifs		(292,550)	25,757
Placements mourabaha de marchandises		1,662,646	(74,619)
Financement mourabaha		(58,221)	76,575
<b>Liquidités générées par/(utilisées pour) les activités d'exploitation, net</b>		<b>1,150,718</b>	<b>(529,814)</b>
Flux de trésorerie des activités de placements			
Acquisition de placements soukook	6	(726,726)	(815,145)
Gains sur cession/rachat de placements soukook	6	411,115	117,372
Acquisition de prises de participation	15	(4,469)	(17,393)
Produits des sorties de placements en actions et d'autres investissements		16,140	24,129
Acquisition d'autres placements		(6,908)	(18,471)
Acquisition/augmentation de la part dans les entités associées	16	(2,116)	(4,553)
Dividendes d'entités associées	16	1,854	2,298
Produits de remboursement en capital/cession d'investissement dans des entités associées	16	6,016	15,973
Entrées au titre des immob., équipements et immob. incorp.		(8,329)	(8,331)
<b>Espèces (utilisées dans) les activités de placement, net</b>		<b>(313,423)</b>	<b>(704,121)</b>
Augmentation du capital libéré		234,910	236,485
Allocation pour les subventions	23	(13,553)	(15,215)
Produit de l'émission de soukook		2,089,621	3,365,023
Rachat de soukook		(1,895,874)	(2,354,890)
Passifs mourabaha de marchandises		114,165	(21,434)
Rachat des montants exigés - wakala		-	(97,204)
<b>Liquidités provenant des activités de financement, net</b>		<b>529,269</b>	<b>1,112,765</b>
Variation des espèces et quasi-espèces, net		1,366,564	(121,170)
Changement des espèces et quasi-espèces, net		670	(5,671)
Provision de perte de valeur - espèces et quasi-espèces		-	(499) (499)
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice		236,583	363,923
<b>Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice</b>	<b>4</b>	<b>1,603,817</b>	<b>236,583</b>

# **ANNEXE 4** | BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Excellences, le Président et les membres du Conseil des Gouverneurs,  
Fonds waqf des ressources du compte spécial - Banque islamique de développement  
Djeddah  
Royaume d'Arabie saoudite

### RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

#### **OPINION**

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Fonds waqf des ressources du compte spécial (le « Fonds ») de la Banque islamique de développement (la « Banque » ou la « BID »), lesquels états financiers comprennent le Bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'État des activités financières, l'État des variations des fonds propres waqf, l'État des flux de trésorerie et la Déclaration de ghallah au titre de l'exercice terminé à la date indiquée précédemment, ainsi que les notes sur les états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

À notre opinion, les états financiers donnent, à tous les égards, une image fidèle de la situation financière du Fonds au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie au titre de l'exercice terminé à la même date, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (« OCAIFI »).

À notre opinion, le Fonds s'est également conformé au titre de l'exercice sous revue aux règles et principes de charia énoncés par le Conseil de Charia du Groupe de la Banque islamique de développement.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables de l'OCAIFI applicables aux institutions financières islamiques. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants du Fonds, conformément au Code de déontologie des comptables et auditeurs de l'OCAIFI (le « Code ») et nous avons rempli nos autres missions dans le respect du même Code. Nous estimons que les preuves obtenues à la suite de l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

#### **AUTRES INFORMATIONS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS 2022 DU FONDS**

Les « Autres informations » jointes aux états financiers du Fonds au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 sont les informations autres que celles contenues dans les états financiers eux-mêmes. La Direction est responsable des « Autres informations » contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les « Autres informations » et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les Autres informations susmentionnées et, chemin faisant, d'examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou des informations que nous avons obtenues au titre de notre audit, ou constituent une fausse déclaration importante. Si, à la lumière de notre mission, nous estimons qu'il y a une fausse déclaration importante dans ces informations, nous serons tenus de la signaler. À cet égard, nous n'avons rien à signaler.



## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES ORGANES CHARGÉS DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS**

Les présents états financiers et l'engagement du Fonds à mener ses activités conformément aux règles et principes de charia relèvent de la responsabilité de la Direction du Fonds et des organes chargés de la gouvernance.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes de l'OCAIFI. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle juge nécessaire aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la Direction est responsable de l'évaluation de la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation et de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Fonds, de cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de superviser le processus de communication de l'information financière concernant le Fonds.

## **RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraude ou d'erreur et à émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un haut niveau d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes d'audit applicables aux institutions financières islamiques publiées par l'OCAIFI et aux normes internationales d'audit, saura toujours détecter une inexactitude significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conformément aux normes d'audit pour les institutions financières islamiques publiées par l'OCAIFI, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Également, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'erreur, concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la Direction ;
- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la Direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments d'audit probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation du Fonds ; et

## **ANNEXE 4** | BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information présentées, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit et les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

### **RAPPORT SUR LES AUTRES EXIGENCES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES**

L'article 4 du règlement du Fonds waqf des ressources du compte spécial dispose que le montant principal, c'est-à-dire le montant institué waqf, est maintenu en perpétuité. Au 31 décembre 2022 et à la même date de l'exercice 2021, le Fonds a accumulé un déficit pour lequel les mesures requises sont prises, comme indiqué à la Note 32 des états financiers.



## ANNEXE 4 | BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	31 DÉCEMBRE 2022	31 DÉCEMBRE 2021
<b>Actif</b>			
Espèces et quasi-espèces	5	90,763	57,455
Placements mourabaha de marchandises	6	29,186	197,642
Placements soukook	7	82,236	88,408
Financements mourabaha	8	-	1,209
<b>Actifs de trésorerie</b>		<b>202,185</b>	<b>344,714</b>
Placements de vente à tempérament	9	3,430	3,430
Placements idjara syndiquée	10	2,932	2,947
Placements en actions	11	11,649	18,722
Investissements auprès de fonds	12	55,637	60,170
Investissements dans des entités associées	13	175,702	165,882
Placements wakala	14	182,187	65,981
<b>Actifs d'investissement</b>		<b>431,537</b>	<b>317,132</b>
Prêts (qards)	15	147,536	160,509
Autres actifs	16	9,622	14,111
Actifs fixes		21,267	22,768
<b>Actif, total</b>		<b>812,147</b>	<b>859,234</b>
<b>Passif</b>			
Produits à recevoir et autres éléments du passif	17	22,174	60,492
Fonds affectés	18	24,338	26,305
<b>Passif, total</b>		<b>46,512</b>	<b>86,797</b>
<b>Fonds propres waqf</b>			
Montant institué waqf		1,069,852	1,069,852
Déficit cumulé		(282,289)	(235,786)
Réserves		(21,928)	(61,629)
<b>Fonds propres waqf, total</b>		<b>765,635</b>	<b>772,437</b>
<b>Passif et fonds propres waqf, total</b>		<b>812,147</b>	<b>859,234</b>

## ANNEXE 4 | BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	31 DÉCEMBRE 2022	31 DÉCEMBRE 2021
<b>Revenu/(perte) de :</b>			
<b>Actifs de trésorerie</b>			
Placements mourabaha de marchandises		1,814	1,651
Placements soukouk	7	3,172	3,393
<b>Actifs d'investissement</b>			
Placements en actions		(2,211)	-
Investissements auprès de fonds		950	2,719
Investissements dans des entités associées		5,877	6,537
Placements wakala		(30,217)	2,350
Autres		539	2,787
Revenu, total		(20,076)	19,437
(Pertès)/gains de change		(1,270)	(4,231)
<b>Revenu/(perte) avant déduction des dépenses liées aux programmes, total</b>		<b>(21,346)</b>	<b>15,206</b>
Charges des programmes	22	(21,126)	(25,447)
<b>Revenu/(perte) avant déduction des charges liées à la perte de valeur</b>		<b>(42,472)</b>	<b>(10,241)</b>
Charges de perte de valeur au titre de l'exercice	20	(4,975)	(7,683)
<b>Revenu/(perte) imputable, net</b>		<b>(47,447)</b>	<b>(17,924)</b>
Don (transféré)/reçu		(1,541)	290
Contributions des ROC-BID aux subventions d'assistance technique et au programme de bourses d'études	21	18,304	21,654
Revenu non-conforme à la charia transféré des ROC-BID		190	161
<b>(Déficit)/surplus de l'exercice, net</b>		<b>(30,494)</b>	<b>4,181</b>



## ANNEXE 4 | BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL

### ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES WAQF

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	MONTANT INSTITUÉ WAQF	RÉSERVES				TOTAL RÉSERVES	TOTAL
			DÉFICIT CUMULÉ	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR	RÉSERVES DE FONDS DE PENSION	AUTRES RÉSERVES		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>		<b>1,069,852</b>	<b>(217,368)</b>	<b>(6,021)</b>	<b>(19,163)</b>	<b>(8,037)</b>	<b>(33,221)</b>	<b>819,263</b>
Incidence de l'adoption de la norme FAS-30		-	(3,293)	-	-	-	-	(3,293)
Revised balance as at 1 January 2021		1,069,852	(220,661)	(6,021)	(19,163)	(8,037)	(33,221)	819,263
Solde révisé au 1 <sup>er</sup> janvier 2021		-	4,181	-	-	-	-	4,181
Surplus net de l'exercice		-	-	(6,535)	-	-	(6,535)	(6,535)
Changement dans la réserve de juste valeur, net		-	-	-	(22,350)	-	(22,350)	(22,350)
Passif au titre du régime des prestations définies		-	-	-	-	5,823	-	5,823
Part des variations de la réserve dans des entités associées		-	-	-	-	(5,346)	(5,346)	(5,346)
Variations dans d'autres réserves		-	(19,306)	-	-	-	-	(19,306)
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>		<b>1,069,852</b>	<b>(235,786)</b>	<b>(12,556)</b>	<b>(41,513)</b>	<b>(7,560)</b>	<b>(61,629)</b>	<b>772,437</b>
Déficit de l'exercice, net		-	(30,494)	-	-	-	-	(30,494)
Changement dans la réserve de juste valeur, net		-	-	2,982	-	-	2,982	2,982
Passif au titre du régime des prestations définies	19	-	-	-	40,400	-	40,400	40,400
Part des variations de la réserve dans des entités associées		-	-	-	-	4,410	4,410	4,410
Variations dans d'autres réserves		-	-	-	-	(8,091)	(8,091)	(8,091)
Distribution de la ghallah		-	(16,009)	-	-	-	-	(16,009)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>		<b>1,069,852</b>	<b>(282,289)</b>	<b>(9,574)</b>	<b>(1,113)</b>	<b>(11,241)</b>	<b>(21,928)</b>	<b>765,635</b>

## ANNEXE 4 | BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	31 DÉCEMBRE 2022	31 DÉCEMBRE 2021
<b>Flux de trésorerie des opérations</b>			
(Déficit)/surplus de l'exercice, net		(30,494)	4,181
<b>Ajustement des éléments hors trésorerie :</b>			
Dépréciation		1,501	1,601
Perte de valeur au titre de l'exercice	20	4,975	7,683
Perte de juste valeur latente sur placements soukook	7	2	-
Revenu coupon à recevoir sur placements soukook	7	61	-
Gains sur sorties de placements en actions		2,211	-
Part de gain dans des entités associées, net	13	(5,978)	(7,114)
Perte sur la cession de placements auprès d'entités associées	13	101	576
Part de perte sur placements wakala		29,925	-
Coûts de service au titre des prestations de retraite et des prestations médicales	19	3,439	3,665
Gain de change		(8,091)	(6,786)
<b>Variations des actifs et passifs opérationnels</b>			
Placements de vente à tempérament		-	(56)
Fonds affectés		(1,967)	(1,073)
Prêts (qards)		19,299	16,732
Autres actifs		4,489	6
Produits à recevoir et autres éléments du passif		615	(32,530)
<b>Espèces provenant/(utilisées dans) des opérations</b>		<b>20,089</b>	<b>(13,115)</b>
Prestations de retraite et médicales payées	19	(1,972)	(1,054)
Distribution de la ghallah		(16,009)	(19,306)
<b>Espèces provenant/(utilisées dans) des opérations, net</b>		<b>2,108</b>	<b>(33,475)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de placements</b>			
Variations des placements mourabaha de marchandises, net		168,663	42,672
Rachat d'investissements soukook	7	6,066	2,680
Sorties des placements en actions		1,638	-
Entrées aux placements dans des fonds	12	(200)	(441)
Sorties des placements dans des fonds	12	698	5,095
Dividendes d'entités associées	13	467	1,001
Entrées aux placements wakala	14	(146,131)	(65,981)
Entrées au titre des immobilisations corporelles		-	(47)
<b>Espèces provenant/(utilisées dans) des activités d'investissements, net</b>		<b>31,201</b>	<b>(15,021)</b>
<b>Variation des espèces et quasi-espèces, net</b>		<b>33,308</b>	<b>(48,496)</b>
Espèces et quasi-espèces au 1 <sup>er</sup> janvier		57,455	105,951
<b>Espèces et quasi-espèces au 31 décembre</b>	5	<b>90,763</b>	<b>57,455</b>



## ANNEXE 4 | BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL DÉCLARATION DE GHALLAH EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	31 DÉCEMBRE 2022	31 DÉCEMBRE 2021
Solde d'ouverture sur la période de la ghallah affectée		(232,089)	(211,427)
<b>Ghallah de l'exercice</b>			
(Déficit)/surplus de l'exercice		(30,494)	4,181
Perte de juste valeur sur soukook		2	-
Part de revenu/perte dans des entités associées	13	(5,877)	(6,538)
Revenu de dividendes des entités associées	13	467	1,001
<b>Ghallah de l'exercice, total</b>		<b>(35,902)</b>	<b>(1,356)</b>
<b>Ghallah disponible pour distribution</b>		<b>(267,991)</b>	<b>(212,783)</b>
Distribution de la ghallah aux bénéficiaires	22	(16,009)	(19,306)
Solde de clôture sur la période de la ghallah affectée		(284,000)	(232,089)

## ANNEXE 5 | CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS ET PAYS REPRÉSENTÉS

NOM	PAYS DE NATIONALITÉ	COUNTRY(IES) REPRESENTED
Hon. Hamed ARABI ELHOUDERI	Libye	Libye
Hon. Murat ZAMAN	Türkiye	Türkiye
Hon. Seyed ABBAS HOSSEINI	Iran	Iran
Hon. Abdul Ghaffar AL AWADHI	Koweït	Koweït
S.E. Dr Hamad SULAIMAN AL BAZAI	Arabie saoudite	Arabie saoudite
Hon. Dr Nada MASSOUD	Égypte	Égypte
Hon. Khalaf SULTAN AL DHAHERI	Émirats arabes unis	Émirats arabes unis
Hon. Hamad MADI AL-HAJRI	Qatar	Qatar
Hon. Dr Mahmoud ISA-DUTSE	Nigéria	Nigéria
Hon. Eric MBALHASRA	Tchad	Djibouti, Comores, Gabon, Mozambique, Ouganda, Somalie, Tchad
Hon. Khalifa SARR	Sénégal	Burkina-Faso, Gambie, Mali, Niger, Sénégal, Togo
Hon. Issa JANDI	Guinée-Bissau	Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone
Hon. Laaziz FAID	Algérie	Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie
Hon. Dr Ammar HAMAD KHALAF IBRAHIM	Irak	Irak, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie
Hon. Hassan GAFFAR ABDELRHMAN	Soudan	Bahreïn, Oman, Soudan, Yémen
Hon. Mian ASAD HAYAUD DIN	Pakistan	Afghanistan, Bangladesh, Maldives, Pakistan
Hon. Mme Anuska RAMDHANI	Suriname	Brunei Darussalam, Guyana, Indonésie, Malaisie, Suriname
Hon. Tamerlan TAGHIYEV	Azerbaïdjan	Albanie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Turkménistan, Tadjikistan

## ANNEXE 6A | ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS DE LA BID AU 31 DÉCEMBRE 2022

PAYS	CAPITAL SOUSCRIT (EN MILLIONS DJ)							
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT EN MILLIONS DJ			% DU TOTAL	VENTILATION DU CAPITAL EXIGÉ (EN MILLIONS DJ)		
		EXIGÉ	EXIGIBLE	TOTAL		LIBÉRÉ	ARRIÉRÉS/INSUFFISANTS	NON ENCORE ÉCHU
Arabie saoudite	1,319,868	3,437.730	9,760.950	13,198.680	23.51%	1,618.477	0.000	1,819.253
Libye	529,382	1,378.820	3,915.000	5,293.820	9.43%	462.579	158.879	757.363
Iran	463,146	1,206.310	3,425.150	4,631.460	8.25%	511.310	32.393	662.607
Nigéria	429,851	1,119.580	3,178.930	4,298.510	7.66%	325.620	61.138	732.822
Qatar	402,985	1,050.530	2,979.320	4,029.850	7.18%	466.529	0.000	584.001
Égypte	397,137	1,033.630	2,937.740	3,971.370	7.07%	449.569	0.000	584.061
Koweït	388,300	1,263.900	2,619.100	3,883.000	6.92%	649.687	0.000	614.213
Émirats arabes unis	379,949	682.115	3,117.375	3,799.490	6.77%	494.911	0.000	187.204
Türkiye	362,100	942.440	2,678.560	3,621.000	6.45%	409.904	0.000	532.536
Algérie	142,627	371.210	1,055.060	1,426.270	2.54%	169.129	0.000	202.081
Pakistan	142,627	371.220	1,055.050	1,426.270	2.54%	160.417	1.041	209.762
Indonésie	126,248	328.690	933.790	1,262.480	2.25%	152.225	0.000	176.465
Malaisie	86,818	192.700	675.480	868.180	1.55%	103.374	0.000	89.326
Bangladesh	56,576	147.240	418.520	565.760	1.01%	64.038	0.005	83.198
Maroc	28,478	74.120	210.660	284.780	0.51%	32.240	0.000	41.880
Yémen	25,862	46.190	212.430	258.620	0.46%	24.758	7.535	13.897
Soudan	25,844	67.310	191.130	258.440	0.46%	15.999	14.342	36.969
Jordanie	24,381	63.500	180.310	243.810	0.43%	28.621	0.000	34.879
Sénégal	16,398	42.710	121.270	163.980	0.29%	15.328	3.925	23.457
Oman	15,815	41.160	116.990	158.150	0.28%	17.903	0.000	23.257
Irak	14,983	38.990	110.840	149.830	0.27%	16.956	0.000	22.034
Cameroun	14,241	37.070	105.340	142.410	0.25%	12.029	4.094	20.947
Brunei	12,836	23.020	105.340	128.360	0.23%	16.389	0.000	6.631
Burkina-Faso	10,004	32.890	67.150	100.040	0.18%	16.737	0.000	16.153
Niger	10,004	32.890	67.150	100.040	0.18%	7.273	8.851	16.767
Ouganda	9,772	30.570	67.150	97.720	0.17%	12.801	0.367	17.402
Bahreïn	8,038	20.920	59.460	80.380	0.14%	9.097	0.000	11.823
Tunisie	7,941	26.100	53.310	79.410	0.14%	12.801	0.000	13.299
Bénin	6,460	16.820	47.780	64.600	0.12%	7.578	0.005	9.237
Kazakhstan	5,991	15.670	44.240	59.910	0.11%	6.856	0.000	8.814
Azerbaïdjan	5,649	14.700	41.790	56.490	0.10%	6.698	0.000	8.002
Mali	5,649	14.700	41.790	56.490	0.10%	6.286	0.108	8.307
Gabon	5,458	27.400	27.180	54.580	0.10%	15.775	3.416	8.209
Guinée	5,087	28.040	22.830	50.870	0.09%	13.219	2.905	11.917
Liban	3,577	9.130	26.640	35.770	0.06%	6.183	0.211	2.736
Mauritanie	3,577	9.130	26.640	35.770	0.06%	6.286	0.107	2.737
Kirghizstan	2,867	7.460	21.210	28.670	0.05%	3.277	0.000	4.183
Mozambique	2,867	7.460	21.210	28.670	0.05%	3.006	0.240	4.215
Maldives	2,867	7.460	21.210	28.670	0.05%	3.400	0.000	4.060
Gambie	2,867	7.460	21.210	28.670	0.05%	3.137	0.108	4.215
Tadjikistan	2,015	6.620	13.530	20.150	0.04%	3.245	0.000	3.375
Togo	2,015	6.620	13.530	20.150	0.04%	3.129	0.116	3.375
Palestine	1,955	9.850	9.700	19.550	0.03%	5.724	4.126	-
Syrie	1,849	9.280	9.210	18.490	0.03%	5.003	1.495	2.782
Sierra Leone	1,816	4.640	13.520	18.160	0.03%	2.561	0.688	1.391
Ouzbékistan	1,491	5.200	9.710	14.910	0.03%	3.029	0.000	2.171
Côte-d'Ivoire	1,444	4.990	9.450	14.440	0.03%	3.570	0.000	1.420
Comores	1,444	4.990	9.450	14.440	0.03%	2.188	0.687	2.116
Afghanistan	1,102	6.090	4.930	11.020	0.02%	4.996	0.004	1.090
Tchad	1,084	5.990	4.850	10.840	0.02%	4.667	0.253	1.070
Suriname	923	4.630	4.600	9.230	0.02%	2.979	0.266	1.384
Albanie	923	4.630	4.600	9.230	0.02%	2.807	0.438	1.385
Somalie	550	3.040	2.460	5.500	0.01%	2.501	0.000	0.539
Turkménistan	550	3.040	2.460	5.500	0.01%	2.500	0.000	0.540
Guinée-Bissau	550	3.040	2.460	5.500	0.01%	2.212	0.288	0.540
Djibouti	550	3.040	2.460	5.500	0.01%	1.625	0.875	0.540
Guyana	277	2.770	0.000	2.770	0.005%	0.872	0.003	1.895
Déficit, net	*	*	*	*	*	(0.010)	0.000	0.010
<b>Total partiel</b>	<b>5,525,665</b>	<b>14,357,445</b>	<b>40,899,205</b>	<b>55,256,650</b>	<b>98.43%</b>	<b>6,411,997</b>	<b>308,911</b>	<b>7,636,537</b>
Non-souscrites	87,863	525.060	353.570	878.630	1.57%	*	*	*
<b>Total général</b>	<b>5,613,528</b>	<b>14,882,505</b>	<b>41,252,775</b>	<b>56,135,280</b>	<b>100.00%</b>	<b>6,411,997</b>	<b>308,911</b>	<b>7,636,537</b>



## ANNEXE 6B | ÉTAT DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2022

PAYS	DROITS DE VOTE	
	NOMBRE DE VOTES	% DES DROITS DE VOTE
Arabie saoudite	1,138,443	23.92%
Libye	438,258	9.21%
Iran	394,146	8.28%
Émirats arabes unis	361,729	7.60%
Nigéria	350,955	7.37%
Qatar	345,085	7.25%
Égypte	339,231	7.13%
Koweït	327,379	6.88%
Türkiye	309,346	6.50%
Algérie	122,919	2.58%
Pakistan	122,047	2.56%
Indonésie	109,101	2.29%
Malaisie	78,385	1.65%
Bangladesh	48,756	1.02%
Maroc	24,790	0.52%
Yémen	24,219	0.51%
Jordanie	21,393	0.45%
Soudan	21,213	0.45%
Sénégal	14,160	0.30%
Oman	13,989	0.29%
Irak	13,280	0.28%
Brunei	12,673	0.27%
Cameroun	12,237	0.26%
Burkina-Faso	8,889	0.19%
Ouganda	8,495	0.18%
Niger	7,942	0.17%
Bahreïn	7,356	0.15%
Tunisie	7,111	0.15%
Bénin	6,036	0.13%
Kazakhstan	5,610	0.12%
Azerbaïdjan	5,349	0.11%
Mali	5,308	0.11%
Gabon	4,795	0.10%
Guinée	4,105	0.09%
Mauritanie	3,793	0.08%
Liban	3,782	0.08%
Maldives	2,961	0.06%
Kirghizstan	2,949	0.06%
Gambie	2,935	0.06%
Mozambique	2,922	0.06%
Tadjikistan	2,178	0.05%
Togo	2,166	0.05%
Sierra Leone	2,108	0.04%
Palestine	2,042	0.04%
Syrie	1,921	0.04%
Côte-d'Ivoire	1,802	0.04%
Ouzbékistan	1,774	0.04%
Comores	1,664	0.03%
Afghanistan	1,493	0.03%
Tchad	1,452	0.03%
Suriname	1,258	0.03%
Albanie	1,241	0.03%
Somalie	996	0.02%
Turkménistan	996	0.02%
Guinée-Bissau	967	0.02%
Djibouti	909	0.02%
Guyana	587	0.01%
Déficit, net	*	*
<b>Total partiel</b>	<b>4,759,621</b>	<b>100.00%</b>
Non-souscrites	*	*
<b>Total général</b>	<b>4,759,621</b>	<b>100.00%</b>

## ANNEXE 7A | RÉPARTITION PAR SECTEUR DES APPROBATIONS NETTES DES ROC SELON LES PAYS (2022)<sup>1</sup> (EN MILLIONS USD)

PAYS	AGRICULTURE	ÉDUCATION	ÉNERGIE	SANTÉ	INDUSTRIE & MINES	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	TRANSPORT	EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Algérie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Azerbaïdjan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bahreïn	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bangladesh	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bénin	12.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.0
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	8.8	6.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.3
Cameroun	90.1	34.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	124.8
Tchad	0.0	0.0	0.0	18.9	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	28.9
Comores	0.0	0.0	0.0	20.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	20.0
Côte d'Ivoire	39.6	0.0	0.0	85.0	0.0	0.0	177.2	0.0	0.0	301.8
Djibouti	0.0	0.0	0.0	15.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.0
Égypte	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Gambie	6.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.0
Guinée	1.0	27.0	116.3	0.0	0.0	0.0	83.9	0.0	0.0	228.2
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.8	0.0	0.0	15.8
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	200.0	0.0	0.0	200.0
Indonésie	100.0	0.0	0.0	205.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	305.0
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Jordanie	200.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	200.0
Kazakhstan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Kirghizstan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	50.0	0.0	0.0	50.0
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Libye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Malaisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Maldives	8.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.8
Mali	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8
Mauritanie	0.0	0.0	0.0	10.4	0.0	0.0	0.0	40.0	0.0	50.4
Maroc	20.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	20.4
Mozambique	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Niger	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Nigéria	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Oman	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pakistan	0.0	0.0	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0
Palestine	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arabie saoudite	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sénégal	59.2	0.0	0.0	30.1	0.0	0.0	270.0	0.0	0.0	359.4
Sierra Leone	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Suriname	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Tadjikistan	0.0	9.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.5
Togo	0.0	0.0	0.0	27.8	0.0	0.0	0.0	16.0	0.0	43.8
Tunisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Türkiye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.9	5.9
Turkménistan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
E.A.U.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ouganda	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	295.0	0.0	0.0	395.0
Ouzbékistan	260.0	30.0	104.0	0.0	0.0	0.0	106.7	0.0	0.0	500.7
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>BID-57</b>	<b>807.7</b>	<b>107.7</b>	<b>370.3</b>	<b>462.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1,198.6</b>	<b>56.0</b>	<b>15.9</b>	<b>3,018.4</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2022.

<sup>2</sup> Autres comprend les approbations pour la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

SOURCE: Recherche économique et Statistiques, IBID



## ANNEXE 7B | RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAYS DES APPROBATIONS NETTES À PARTIR DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID (1975-2022)<sup>1</sup>

(EN MILLIONS USD)	AGRICULTURE	ÉDUCATION	ÉNERGIE	SANTÉ	INDUSTRIE & MINES	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	TRANSPORT	EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL
Afghanistan	10.0	0.0	17.7	0.0	0.0	0.0	114.2	0.0	0.0	142.0
Albanie	37.9	0.0	0.0	17.3	0.0	0.0	532.9	26.9	22.1	637.1
Algérie	50.5	0.0	153.9	0.0	64.2	0.0	31.4	156.1	5.4	461.5
Azerbaïdjan	112.7	0.0	497.0	19.3	0.0	0.0	45.5	264.9	10.8	950.2
Bahreïn	0.0	0.0	545.5	0.0	24.7	0.0	144.7	540.7	97.8	1,353.3
Bangladesh	152.9	91.9	806.8	132.3	199.5	104.0	105.3	160.8	7.2	1,760.6
Bénin	60.3	56.1	153.4	134.4	0.0	26.5	306.8	122.0	5.0	864.3
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.2	6.2
Burkina-Faso	255.1	83.0	147.4	44.1	27.7	0.0	391.3	67.6	1.7	1,017.9
Cameroun	390.2	80.8	52.2	112.0	0.0	0.0	480.6	54.4	7.5	1,177.7
Tchad	123.4	51.4	47.9	72.1	3.8	0.0	528.6	50.8	16.4	894.4
Comores	1.0	0.0	0.0	20.0	1.8	0.0	7.6	0.0	0.0	30.4
Côte d'Ivoire	135.3	385.6	0.0	161.7	0.0	0.0	745.7	496.8	0.0	1,925.1
Djibouti	7.3	12.5	19.3	126.0	0.0	55.3	54.9	0.0	0.7	276.1
Égypte	48.8	25.0	1,819.6	43.8	94.1	0.0	25.6	50.7	79.5	2,187.0
Gabon	0.0	18.2	0.0	4.5	0.0	60.0	332.8	57.8	0.0	473.4
Gambie	73.2	34.5	48.6	11.5	28.0	27.3	69.4	9.9	1.9	304.3
Guinée	139.1	67.1	352.6	107.9	3.5	0.0	489.4	111.4	8.7	1,279.7
Guinée-Bissau	0.3	17.0	0.0	12.0	0.4	0.0	17.3	0.0	0.0	47.0
Guyana	0.0	0.0	34.6	0.0	0.0	0.0	200.0	0.0	0.0	234.6
Indonésie	1,019.3	1,039.1	374.6	609.8	40.7	11.3	597.1	100.0	204.4	3,996.2
Iran	524.3	55.6	606.9	166.7	319.4	0.0	75.3	1,095.7	26.7	2,870.6
Irak	22.0	17.0	0.0	20.5	5.5	0.0	0.0	0.0	0.0	65.0
Jordanie	205.4	66.2	214.5	192.8	187.1	23.8	172.8	7.8	28.5	1,098.9
Kazakhstan	143.0	0.0	0.0	11.5	0.0	9.0	315.6	9.5	140.0	628.5
Koweït	0.0	0.0	4.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	54.3	58.5
Kirghizstan	36.3	0.0	95.2	4.9	8.0	0.0	181.6	15.0	0.0	340.9
Liban	0.0	241.5	30.0	160.2	0.0	12.5	269.1	564.9	0.0	1,278.1
Libye	22.3	0.0	48.2	0.0	118.4	22.0	66.2	0.0	0.0	277.0
Malaisie	6.2	196.9	0.0	79.5	2.0	0.0	175.4	0.0	45.0	505.0
Maldives	8.8	0.0	0.0	39.2	0.0	0.0	62.3	37.1	13.7	160.9
Mali	315.2	17.4	323.0	32.9	38.7	0.0	193.5	114.3	0.0	1,035.1
Mauritanie	119.3	57.6	202.5	40.0	84.2	0.0	198.3	175.3	3.8	881.0
Maroc	255.5	5.1	1,026.6	43.2	32.8	16.0	809.2	430.0	30.9	2,649.3
Mozambique	37.6	25.6	309.5	39.4	0.0	0.0	30.7	0.0	0.0	442.7
Niger	132.2	76.3	146.9	56.7	7.8	8.0	171.0	19.4	6.3	624.7
Nigéria	246.8	96.3	30.9	133.2	0.0	50.0	166.6	146.0	7.8	877.5
Oman	9.1	134.0	252.9	10.5	142.4	0.0	596.4	938.9	0.0	2,084.2
Pakistan	32.0	88.5	1,158.0	544.0	177.3	0.0	482.5	4.9	100.7	2,588.1
Palestine	0.0	26.1	1.4	22.1	1.2	0.0	5.0	0.0	0.5	56.3
Qatar	0.0	4.5	0.0	49.1	29.3	0.0	0.0	225.0	0.0	307.9
Arabie saoudite	0.0	1.7	233.5	14.0	725.0	0.0	100.0	42.5	178.6	1,295.3
Sénégal	399.2	54.4	410.0	97.6	22.9	0.0	1,260.9	546.6	109.3	2,900.8
Sierra Leone	95.9	11.2	10.4	40.5	9.1	29.5	29.6	14.1	0.0	240.3
Somalie	0.0	2.0	0.5	0.0	0.0	0.0	7.5	3.0	5.2	18.2
Soudan	383.3	67.0	152.0	73.1	82.7	0.0	60.1	101.6	41.6	961.3
Suriname	0.0	41.1	41.3	43.5	0.0	0.0	20.5	0.0	0.0	146.4
Syrie	26.7	0.0	235.7	25.0	15.0	0.0	0.0	51.3	9.1	362.8
Tadjikistan	50.7	88.5	108.3	33.0	0.0	0.0	91.6	11.3	1.0	384.3
Togo	29.4	57.5	46.2	44.9	0.0	0.0	135.4	59.9	0.0	373.2
Tunisie	183.3	84.9	1,251.7	63.7	146.2	0.0	9.0	226.5	27.9	1,993.1
Türkiye	17.5	213.6	751.0	459.4	152.1	0.0	1,179.0	67.0	958.6	3,798.2
Turkménistan	0.0	5.3	350.0	25.6	0.0	288.1	503.2	0.0	0.0	1,172.1
E.A.U.	0.0	0.0	110.0	54.2	105.2	0.9	60.0	0.0	20.0	350.2
Ouganda	196.1	80.7	335.1	42.2	6.6	0.0	743.0	16.5	12.1	1,432.4
Ouzbékistan	905.6	107.0	307.1	392.5	20.0	0.0	454.7	92.9	75.0	2,354.8
Yémen	105.2	56.4	53.2	10.2	0.7	0.0	46.7	29.9	18.5	320.7
<b>BID-57</b>	<b>7,126.4</b>	<b>3,942.1</b>	<b>13,917.2</b>	<b>4,694.2</b>	<b>2,928.1</b>	<b>744.3</b>	<b>13,893.7</b>	<b>7,317.4</b>	<b>2,390.2</b>	<b>56,953.6</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2022.

<sup>2</sup> Autres comprennent la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

SOURCE: Recherche économique et Statistiques, IBID

## ANNEXE 8A | APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR PAYS ET SOURCE DE FINANCEMENT<sup>1</sup> (EN MILLIONS DI)

PAYS	APPROBATIONS NETTES SELON LA SOURCE DE FINANCEMENT EN 2022					PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%)
	RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID	SID	SIFC	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL	
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	0.7	0.7	0.1
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Algérie	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	1.9
Azerbaïdjan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6
Bahreïn	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Bangladesh	0.0	52.6	962.5	0.7	1,015.8	14.0
Bénin	8.7	0.0	0.0	1.8	10.4	0.6
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	11.4	0.0	372.5	8.3	392.2	2.3
Cameroun	90.1	11.3	126.3	0.0	227.6	1.6
Tchad	20.8	0.0	0.0	7.7	28.5	0.6
Comores	15.7	0.0	78.0	0.0	93.7	0.4
Côte d'Ivoire	227.9	23.6	41.4	0.0	292.9	1.4
Djibouti	10.7	0.0	169.1	0.1	179.8	1.0
Égypte	0.0	30.1	1,778.4	0.3	1,808.8	11.0
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Gambie	4.5	0.0	27.1	0.4	31.9	0.6
Guinée	168.9	0.0	0.0	0.8	169.7	0.9
Guinée-Bissau	11.5	0.0	0.0	0.0	11.5	0.0
Guyana	154.4	0.0	0.0	0.0	154.4	0.2
Indonésie	235.6	0.0	36.1	0.0	271.7	3.7
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.5
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Jordanie	152.5	0.0	0.0	0.0	152.5	1.8
Kazakhstan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6
Kirghizstan	37.9	0.0	0.0	0.2	38.2	0.3
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9
Libye	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.5
Malaisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6
Maldives	6.5	0.0	420.0	1.3	427.9	1.2
Mali	0.6	18.8	0.0	0.7	20.0	1.2
Mauritanie	36.0	0.0	22.5	1.4	59.9	1.1
Maroc	12.0	0.0	0.0	0.4	12.4	4.0
Mozambique	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3
Niger	0.7	0.0	0.0	1.5	2.2	0.6
Nigéria	0.0	33.8	41.3	0.2	75.3	1.1
Oman	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3
Pakistan	73.4	0.0	211.1	0.9	285.5	8.9
Palestine	0.0	0.0	0.0	19.9	19.9	0.3
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Arabie saoudite	0.0	22.5	0.0	0.0	22.5	3.1
Sénégal	275.1	19.9	235.1	1.1	531.2	2.9
Sierra Leone	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	1.0
Suriname	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Tadjikistan	7.0	0.0	13.5	0.0	20.6	0.4
Togo	33.4	0.0	35.6	4.4	73.4	0.5
Tunisie	0.0	0.0	159.9	0.0	159.9	3.3
Türkiye	4.5	0.0	0.0	0.0	4.5	7.2
Turkménistan	0.0	0.0	48.8	0.1	49.0	0.7
E.A.U.	0.0	0.0	0.0	1.5	1.5	0.7
Ouganda	303.3	37.6	7.5	7.5	355.9	1.0
Ouzbékistan	381.4	137.4	140.5	0.0	659.3	2.0
Yémen	0.0	0.0	0.0	1.4	1.4	0.6
Pays non-membres	0.0	0.0	3.8	1.0	4.8	0.5
Projets régionaux	18.8	37.6	187.9	2.8	247.0	3.3
<b>Approbations nettes</b>	<b>2,303.2</b>	<b>425.2</b>	<b>5,118.9</b>	<b>68.0</b>	<b>7,915.3</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2022.

<sup>2</sup> Autres comprend les approbations du Fonds d'investissement des biens awqaf (FIBA), du Système de financement des exportations (EFS), du Portefeuille des banques islamiques (IBP), des Fonds SID, du FSID, du Programme des opérations de financement des importations (ITFO), des Opérations d'assistance spéciale (SAO), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

SOURCE: Recherche économique et Statistiques, IBID



## ANNEXE 8B | APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR PAYS ET SOURCE DE FINANCEMENT<sup>1</sup> (EN MILLIONS USD)

PAYS	APPROBATIONS NETTES SELON LA SOURCE DE FINANCEMENT EN 2022					PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%)
	RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID	SID	SIFC	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL	
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	0.1
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Algérie	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	1.8
Azerbaïdjan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7
Bahreïn	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Bangladesh	0.0	70.0	1,281.0	0.9	1,351.9	14.3
Bénin	12.0	0.0	0.0	2.4	14.4	0.6
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	15.3	0.0	495.7	11.8	522.8	2.2
Cameroun	124.8	15.0	168.1	0.0	307.8	1.5
Tchad	28.9	0.0	0.0	10.2	39.1	0.6
Comores	20.0	0.0	103.8	0.0	123.8	0.4
Côte d'Ivoire	301.8	31.4	55.1	0.0	388.3	1.5
Djibouti	15.0	0.0	225.0	0.1	240.1	1.0
Égypte	0.0	40.0	2,366.8	0.4	2,407.2	10.9
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Gambie	6.0	0.0	36.0	0.5	42.5	0.6
Guinée	228.2	0.0	0.0	1.0	229.3	0.9
Guinée-Bissau	15.8	0.0	0.0	0.0	15.8	0.0
Guyana	200.0	0.0	0.0	0.0	200.0	0.1
Indonésie	305.0	0.0	48.0	0.0	353.0	3.7
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.6
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Jordanie	200.0	0.0	0.0	0.0	200.0	1.7
Kazakhstan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6
Kirghizstan	50.0	0.0	0.0	0.3	50.3	0.3
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9
Libye	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.4
Malaisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6
Maldives	8.8	0.0	559.0	1.8	569.6	1.2
Mali	0.8	25.0	0.0	0.9	26.7	1.2
Mauritanie	50.4	0.0	30.0	1.9	82.3	1.1
Maroc	20.4	0.0	0.0	0.6	21.0	4.0
Mozambique	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3
Niger	1.0	0.0	0.0	1.9	2.9	0.6
Nigéria	0.0	45.0	55.0	0.3	100.3	1.1
Oman	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2
Pakistan	100.0	0.0	281.0	1.2	382.2	8.7
Palestine	0.0	0.0	0.0	28.0	28.0	0.3
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Arabie saoudite	0.0	30.0	0.0	0.0	30.0	3.2
Sénégal	359.4	26.5	312.8	1.5	700.2	2.9
Sierra Leone	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	1.0
Suriname	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Tadjikistan	9.5	0.0	18.0	0.0	27.5	0.4
Togo	43.8	0.0	47.4	5.9	97.1	0.5
Tunisie	0.0	0.0	212.8	0.0	212.8	3.3
Türkiye	5.9	0.0	0.0	0.0	5.9	7.1
Turkménistan	0.0	0.0	65.0	0.2	65.2	0.7
E.A.U.	0.0	0.0	0.0	2.0	2.0	0.7
Ouganda	395.0	50.0	10.0	10.1	465.1	1.0
Ouzbékistan	500.7	182.9	187.0	0.0	870.6	2.0
Yémen	0.0	0.0	0.0	2.0	2.0	0.6
Pays non-membres	0.0	0.0	5.0	1.4	6.4	0.6
Projets régionaux	25.0	50.0	250.0	3.8	328.8	3.3
<b>Approbations nettes</b>	<b>3,043.4</b>	<b>565.8</b>	<b>6,812.5</b>	<b>93.1</b>	<b>10,514.9</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2022.

<sup>2</sup> Autres comprend les approbations du Fonds d'investissement des biens awqaf (FIBA), du Système de financement des exportations (EFS), du Portefeuille des banques islamiques (IBP), des Fonds SID, du FSID, du Programme des opérations de financement des importations (ITFO), des Opérations d'assistance spéciale (SAO), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

SOURCE: Recherche économique et Statistiques, IBID

## ANNEXE 9 | OPÉRATIONS SELON LE MODE DE FINANCEMENT LE PLUS UTILISÉ (1975- 2022)<sup>1</sup>

PAYS	FINANCEMENT DE PROJETS			OPÉRATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE			FINANCEMENT DE COMMERCE			OPÉRATIONS D'ASSISTANCE SPÉCIALE			TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>		
	NOMBRE	EN MILLIONS DI	EN MILLIONS USD	NOMBRE	EN MILLIONS DI	EN MILLIONS USD	NOMBRE	EN MILLIONS DI	EN MILLIONS USD	NOMBRE	EN MILLIONS DI	EN MILLIONS USD	NOMBRE	EN MILLIONS DI	EN MILLIONS USD
Afghanistan	82	484.2	699.6	56	56.1	81.7	24	144.2	189.8	18	10.0	11.5	180	694.5	982.6
Albanie	33	644.8	943.2	28	12.7	17.7	39	616.2	894.7	28	5.5	7.5	128	1,279.2	1,863.2
Algérie	40	1,505.0	2,084.2	8	1.2	1.7	2	3.7	5.0	2	0.4	0.5	52	1,510.2	2,091.4
Azerbaïdjan	95	1,928.7	2,834.6	35	22.6	31.5	296	8,653.5	11,926.1	12	10.3	13.9	438	10,615.1	14,806.1
Bahreïn	26	84.7	116.8	128	248.8	350.2	3	4.0	6.0	44	42.8	49.5	201	380.3	522.6
Bangladesh	11	210.4	324.3	1	0.1	0.1	6	33.8	54.1	0	0.0	0.0	18	244.3	378.5
Bénin	94	1,240.5	1,840.5	45	4.2	6.0	308	2,485.4	3,686.7	3	0.2	0.3	450	3,730.3	5,533.5
Brunei	150	2,172.1	3,089.0	44	6.6	9.5	71	1,340.5	1,857.0	7	13.3	14.5	272	3,532.4	4,970.0
Burkina-Faso	47	211.7	309.3	24	8.4	12.0	4	18.1	26.0	4	2.6	3.5	79	240.8	350.8
Cameroun	5	14.7	18.2	18	8.7	13.0	4	35.9	46.2	56	32.7	48.0	83	92.1	125.4
Tchad	100	791.0	1,169.4	42	27.7	39.1	38	328.1	462.6	22	21.4	25.7	202	1,168.2	1,696.7
Comores	16	121.2	165.8	12	0.7	1.0	5	65.4	92.0	3	0.1	0.2	36	187.5	259.0
Côte d'Ivoire	29	293.7	407.2	20	8.1	11.8	27	135.1	169.3	14	3.2	4.5	90	440.1	592.8
Djibouti	40	296.0	429.8	26	4.2	6.1	21	163.8	235.0	7	0.9	1.2	94	464.8	672.1
Égypte	39	295.7	416.6	9	1.6	2.3	16	293.3	413.3	2	1.3	1.5	66	591.9	833.7
Gabon	71	1,410.1	2,052.8	25	4.7	6.9	180	2,535.7	3,507.1	4	3.2	4.2	280	3,953.7	5,571.0
Gambie	101	2,702.4	3,848.5	37	2.9	4.1	398	5,955.3	8,255.6	8	16.6	21.3	544	8,677.1	12,129.5
Guinée	13	810.2	1,172.1	7	1.0	1.5	5	62.5	85.0	1	0.2	0.3	26	873.9	1,258.9
Guinée-Bissau	26	312.0	437.2	21	9.4	13.6	35	494.0	706.9	0	0.0	0.0	82	815.4	1,157.7
Guyana	50	1,074.8	1,501.8	38	4.8	6.9	10	94.4	126.2	8	2.7	3.6	106	1,176.7	1,638.4
Indonésie	47	1,694.2	2,435.9	18	2.1	3.0	63	688.0	961.1	6	1.0	1.5	134	2,385.2	3,401.4
Iran	59	357.8	529.1	30	18.5	26.0	44	379.0	451.2	10	21.4	29.2	143	776.8	1,035.5
Irak	42	178.4	254.1	18	5.7	8.6	27	238.8	367.8	1,044	222.3	308.0	1,131	645.2	938.5
Jordanie	53	1,355.8	1,924.9	862	871.6	1,278.2	17	1,138.2	1,588.0	337	581.9	879.9	1,269	3,947.5	5,671.0
Kazakhstan	3,000	43,961.9	63,457.9	2,361	1,515.8	2,191.4	4,156	73,228.9	103,186.4	1,861	1,169.1	1,656.4	11,378	119,875.8	170,492.1
Koweït	3,639	53,686.4	77,391.4	2,583	1,779.3	2,578.8	4,374	75,061.0	105,720.5	2,079	1,273.3	1,805.0	12,675	131,800.0	187,495.6
Kirghizistan	39	285.4	422.3	22	4.1	6.3	7	28.0	40.0	7	1.7	2.4	75	319.1	470.9
Liban	61	932.5	1,333.9	11	1.0	1.5	9	152.1	212.1	19	7.4	10.6	100	1,093.0	1,558.2
Libye	16	229.3	326.0	12	3.1	4.4	15	320.1	419.9	6	3.4	4.9	49	556.0	755.2
Malaisie	31	394.0	563.6	25	1.9	2.7	85	261.6	361.4	5	8.5	11.4	146	666.0	939.2
Maldives	32	148.7	208.2	10	1.1	1.6	37	1,323.2	1,840.0	3	0.6	0.8	82	1,473.6	2,050.7
Mali	106	819.7	1,166.7	31	6.2	8.6	27	574.3	813.3	11	14.7	16.5	175	1,414.9	2,005.0
Mauritanie	96	659.6	978.9	48	6.9	9.5	32	636.7	915.2	7	9.5	11.1	183	1,312.7	1,914.8
Maroc	68	1,847.0	2,703.7	51	7.4	10.7	126	2,897.9	4,123.4	4	1.1	1.5	249	4,753.4	6,839.3
Mozambique	25	326.2	461.4	14	2.1	3.3	5	48.3	70.0	6	2.4	2.5	50	379.0	537.2
Niger	82	484.2	699.6	56	56.1	81.7	24	144.2	189.8	18	10.0	11.5	180	694.5	982.6
Nigéria	33	644.8	943.2	28	12.7	17.7	39	616.2	894.7	28	5.5	7.5	128	1,279.2	1,863.2
Oman	40	1,505.0	2,084.2	8	1.2	1.7	2	3.7	5.0	2	0.4	0.5	52	1,510.2	2,091.4
Pakistan	95	1,928.7	2,834.6	35	22.6	31.5	296	8,653.5	11,926.1	12	10.3	13.9	438	10,615.1	14,806.1
Palestine	26	84.7	116.8	128	248.8	350.2	3	4.0	6.0	44	42.8	49.5	201	380.3	522.6
Qatar	11	210.4	324.3	1	0.1	0.1	6	33.8	54.1	0	0.0	0.0	18	244.3	378.5
Arabie saoudite	94	1,240.5	1,840.5	45	4.2	6.0	308	2,485.4	3,686.7	3	0.2	0.3	450	3,730.3	5,533.5
Sénégal	150	2,172.1	3,089.0	44	6.6	9.5	71	1,340.5	1,857.0	7	13.3	14.5	272	3,532.4	4,970.0
Sierra Leone	47	211.7	309.3	24	8.4	12.0	4	18.1	26.0	4	2.6	3.5	79	240.8	350.8
Somalie	5	14.7	18.2	18	8.7	13.0	4	35.9	46.2	56	32.7	48.0	83	92.1	125.4
Soudan	100	791.0	1,169.4	42	27.7	39.1	38	328.1	462.6	22	21.4	25.7	202	1,168.2	1,696.7
Suriname	16	121.2	165.8	12	0.7	1.0	5	65.4	92.0	3	0.1	0.2	36	187.5	259.0
Syrie	29	293.7	407.2	20	8.1	11.8	27	135.1	169.3	14	3.2	4.5	90	440.1	592.8
Tadjikistan	40	296.0	429.8	26	4.2	6.1	21	163.8	235.0	7	0.9	1.2	94	464.8	672.1
Togo	39	295.7	416.6	9	1.6	2.3	16	293.3	413.3	2	1.3	1.5	66	591.9	833.7
Tunisie	71	1,410.1	2,052.8	25	4.7	6.9	180	2,535.7	3,507.1	4	3.2	4.2	280	3,953.7	5,571.0
Türkiye	101	2,702.4	3,848.5	37	2.9	4.1	398	5,955.3	8,255.6	8	16.6	21.3	544	8,677.1	12,129.5
Turkménistan	13	810.2	1,172.1	7	1.0	1.5	5	62.5	85.0	1	0.2	0.3	26	873.9	1,258.9
E.A.U.	26	312.0	437.2	21	9.4	13.6	35	494.0	706.9	0	0.0	0.0	82	815.4	1,157.7
Ouganda	50	1,074.8	1,501.8	38	4.8	6.9	10	94.4	126.2	8	2.7	3.6	106	1,176.7	1,638.4
Ouzbékistan	47	1,694.2	2,435.9	18	2.1	3.0	63	688.0	961.1	6	1.0	1.5	134	2,385.2	3,401.4
Yémen	59	357.8	529.1	30	18.5	26.0	44	379.0	451.2	10	21.4	29.2	143	776.8	1,035.5
Pays non-membres	42	178.4	254.1	18	5.7	8.6	27	238.8	367.8	1,044	222.3	308.0	1,131	645.2	938.5
Projets régionaux	53	1,355.8	1,924.9	862	871.6	1,278.2	17	1,138.2	1,588.0	337	581.9	879.9	1,269	3,947.5	5,671.0
<b>Approbations nettes</b>	<b>3,000</b>	<b>43,961.9</b>	<b>63,457.9</b>	<b>2,361</b>	<b>1,515.8</b>	<b>2,191.4</b>	<b>4,156</b>	<b>73,228.9</b>	<b>103,186.4</b>	<b>1,861</b>	<b>1,169.1</b>	<b>1,656.4</b>	<b>11,378</b>	<b>119,875.8</b>	<b>170,492.1</b>
<b>Approbations brutes</b>	<b>3,639</b>	<b>53,686.4</b>	<b>77,391.4</b>	<b>2,583</b>	<b>1,779.3</b>	<b>2,578.8</b>	<b>4,374</b>	<b>75,061.0</b>	<b>105,720.5</b>	<b>2,079</b>	<b>1,273.3</b>	<b>1,805.0</b>	<b>12,675</b>	<b>131,800.0</b>	<b>187,495.6</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2022.

<sup>2</sup> Les chiffres ne comprennent pas les opérations annulées (sauf indication contraire) et portent sur le Fonds d'investissement des biens awqaf (FIBA), le Système de financement des exportations (EFS), le Portefeuille des banques islamiques (IBP), les Fonds SID, le FSID, le Programme des opérations de financement des importations (ITFO), les Opérations d'assistance spéciale (SAO), les Fonds fiduciaires et le Fonds waqf.

SOURCE: Recherche économique et Statistiques, IBID



## ANNEXE 10A | APPROBATIONS SELON LA SOURCE ET LE MODE DE FINANCEMENT (1975- 2022)<sup>1</sup> (EN MILLIONS DI)

	2019	2020	2021	2022	TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>
<b>A. RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID</b>					
Prêt	69.2	82.7	103.3	184.1	5,274.1
Fonds propres	12.3	18.5	7.0	23.3	1,341.9
Crédit-bail	69.2	150.2	70.9	312.4	7,677.2
Vente à tempérament	826.9	867.2	1,181.7	1,783.4	10,420.1
Lignes de financement combinées	0.0	0.0	0.0	0.0	238.6
Partage de bénéfices (moucharaka)	0.0	0.0	0.0	0.0	112.2
Istisna	152.5	61.3	38.4	0.0	14,375.3
Moudaraba	3.8	0.0	0.0	0.0	730.4
Assistance technique	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Total partiel</b>	<b>1,133.8</b>	<b>1,179.9</b>	<b>1,401.3</b>	<b>2,303.2</b>	<b>40,169.8</b>
<b>B. SID</b>					
Fonds propres	13.8	9.4	11.1	0.0	978.6
Crédit-bail	0.0	6.9	0.0	58.6	545.8
Vente à tempérament	0.0	0.0	0.0	0.0	84.2
Istisna	47.0	5.6	0.0	0.0	76.1
Moudaraba	10.8	0.0	0.0	0.0	10.8
Commerce (mourabaha)	35.0	190.9	162.9	366.6	2,796.9
<b>Total partiel</b>	<b>106.7</b>	<b>212.9</b>	<b>174.1</b>	<b>425.2</b>	<b>4,492.4</b>
<b>C. SIFC</b>					
<b>Mourabaha</b>	<b>4,176.0</b>	<b>3,236.6</b>	<b>4,590.4</b>	<b>5,118.9</b>	<b>47,072.0</b>
<b>D. AUTRES</b>					
Fonds SID	0.0	0.0	0.0	0.0	674.5
FIBA	13.8	13.7	14.7	0.0	125.2
Autonomisation économique	0.0	0.7	1.1	0.0	1.8
STI	4.7	1.6	0.0	0.0	6.4
Opérations d'assistance spéciale	0.7	1.4	6.7	2.1	622.8
FSID	57.3	56.0	53.3	36.2	838.2
Fonds fiduciaires	100.3	80.6	65.7	22.7	2,185.2
Fonds waqf	9.7	8.6	6.3	7.0	545.0
Commerce avant-SIFC (EFS, IBP, ITFO)	0.0	0.0	0.0	0.0	23,142.4
<b>Total partiel</b>	<b>186.5</b>	<b>162.7</b>	<b>148.0</b>	<b>68.0</b>	<b>28,141.6</b>
<b>Grand Total</b>	<b>5,603.0</b>	<b>4,792.0</b>	<b>6,313.7</b>	<b>7,915.3</b>	<b>119,875.8</b>

### E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES 5 DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS SA CRÉATION (EN MILLIONS DI)

	2019	2020	2021	2022	Total général <sup>2</sup>
Nouveaux engagements	3,272.9	2,676.2	2,242.7	3,009.5	39,634.3
Affaires assurées	7,856.6	6,846.2	7,000.2	8,748.4	67,135.6

### RESSOURCES ET FINANCEMENTS DE LA BID (RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL), À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (EN MILLIONS DI)

	2019	2020	2021	2022
Actif, total	23,573.9	24,421.9	26,026.7	27,057.6
Revenu, brut (mois amortissement idjara) <sup>3</sup>	621.8	592.8	563.5	683.9
Revenu, net	140.4	116.2	106.9	173.1
Réserves générales	2,949.7	2,994.5	3,074.6	3,168.0
Réserve à juste valeur	325.7	279.0	382.3	328.5
Capital souscrit	50,225.3	50,260.5	50,260.5	55,256.7
Budget administratif approuvé*	159.3	154.4	149.6	148.8
Budget administratif effectif*	139.3	141.9	135.7	152.3

\* y compris les fonds fiduciaires (El-Qods et El-Aqsa)

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2022.

<sup>2</sup> Approbations cumulées depuis la création en 1975.

<sup>3</sup> Le revenu brut est ajusté par rapport à l'amortissement de sorte que les chiffres rapportés soient facilement rapprochés des états financiers vérifiés.

Les taux de change des différents exercices sont:

2019: 1 DI = 1,38283 USD

2020: 1 DI = 1,44027 USD

2021: 1 DI = 1,39959 USD

2022: 1 DI = 1,33084 USD

SOURCE: Recherche économique et Statistiques, IBID

## ANNEXE 10B | APPROBATIONS SELON LA SOURCE ET LE MODE DE FINANCEMENT (1975- 2022)<sup>1</sup> (EN MILLIONS USD)

	2019	2020	2021	2022	TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>
<b>A. RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BID</b>					
Prêt	95.4	114.4	146.6	248.1	7,472.8
Fonds propres	17.0	26.6	9.8	30.9	1,954.6
Crédit-bail	95.7	220.0	100.6	405.0	11,162.5
Vente à tempérament	1,141.6	1,215.3	1,677.8	2,359.4	14,644.0
Lignes de financement combinées	0.0	0.0	0.0	0.0	344.3
Partage de bénéfices (moucharaka)	0.0	0.0	0.0	0.0	168.3
Istisna	219.4	81.6	51.4	0.0	21,219.4
Moudaraba	5.0	0.0	0.0	0.0	1,060.0
Assistance technique	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
<b>Total partiel</b>	<b>1,574.1</b>	<b>1,657.9</b>	<b>1,986.2</b>	<b>3,043.4</b>	<b>58,026.1</b>
<b>B. SID</b>					
Fonds propres	19.1	13.6	15.6	0.0	1,448.7
Crédit-bail	0.0	10.0	0.0	77.9	788.8
Vente à tempérament	0.0	0.0	0.0	0.0	125.2
Istisna	65.0	8.0	0.0	0.0	105.4
Moudaraba	15.0	0.0	0.0	0.0	15.0
Commerce (mourabaha)	48.4	275.0	228.0	487.9	3,945.5
<b>Total partiel</b>	<b>147.5</b>	<b>306.6</b>	<b>243.6</b>	<b>565.8</b>	<b>6,428.5</b>
<b>C. SIFC</b>					
<b>Mourabaha</b>	<b>5,774.7</b>	<b>4,661.6</b>	<b>6,424.7</b>	<b>6,812.5</b>	<b>67,490.4</b>
<b>D. AUTRES</b>					
Fonds SID	0.0	0.0	0.0	0.0	992.2
FIBA	19.1	18.9	21.0	0.0	182.4
Autonomisation économique	0.0	1.0	1.6	0.0	2.6
STI	6.5	2.3	0.0	0.0	8.8
Opérations d'assistance spéciale	1.0	1.9	9.7	2.7	830.0
FSID	79.2	78.2	75.4	49.2	1,207.8
Fonds fiduciaires	138.7	111.4	92.7	31.8	3,125.8
Fonds waqf	13.6	12.0	8.9	9.5	784.0
Commerce avant-SIFC (EFS, IBP, ITFO)	0.0	0.0	0.0	0.0	31,413.4
<b>Total partiel</b>	<b>258.2</b>	<b>225.8</b>	<b>209.3</b>	<b>93.1</b>	<b>38,547.0</b>
<b>Total général</b>	<b>7,754.5</b>	<b>6,851.9</b>	<b>8,863.7</b>	<b>10,514.9</b>	<b>170,492.1</b>
<b>E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES 5 DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS SA CRÉATION (EN MILLIONS USD)</b>					
	2019	2020	2021	2022	Total général <sup>2</sup>
Nouveaux engagements	4,525.8	3,854.5	3,138.9	4,005.1	57,054.7
Affaires assurées	10,864.3	9,860.4	9,797.4	11,642.7	94,952.2

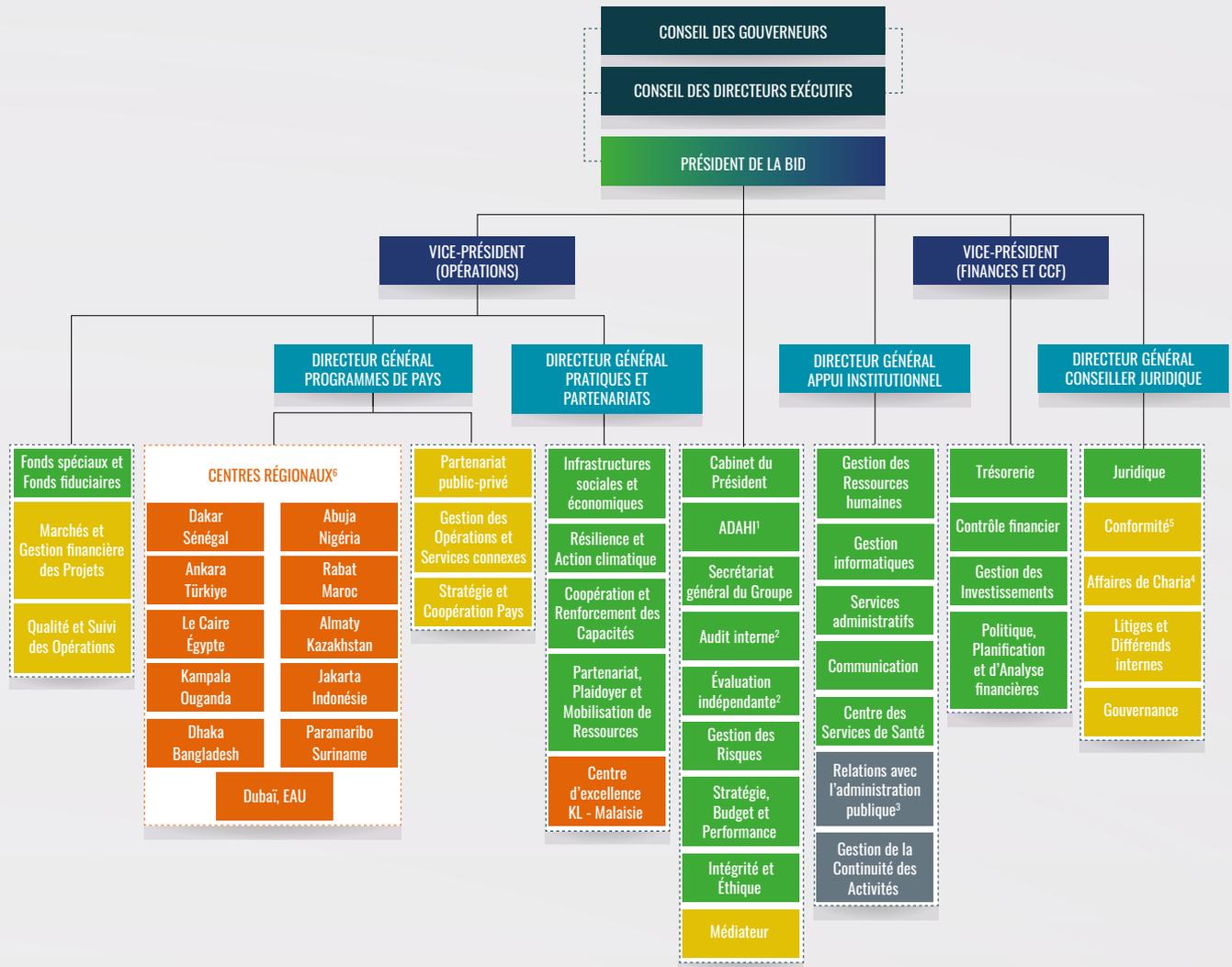
<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2022.

<sup>2</sup> Approbations cumulées depuis la création en 1975.

SOURCE: Recherche économique et Statistiques, IBID



# ANNEXE 11 | ORGANIGRAMME DE LA BID

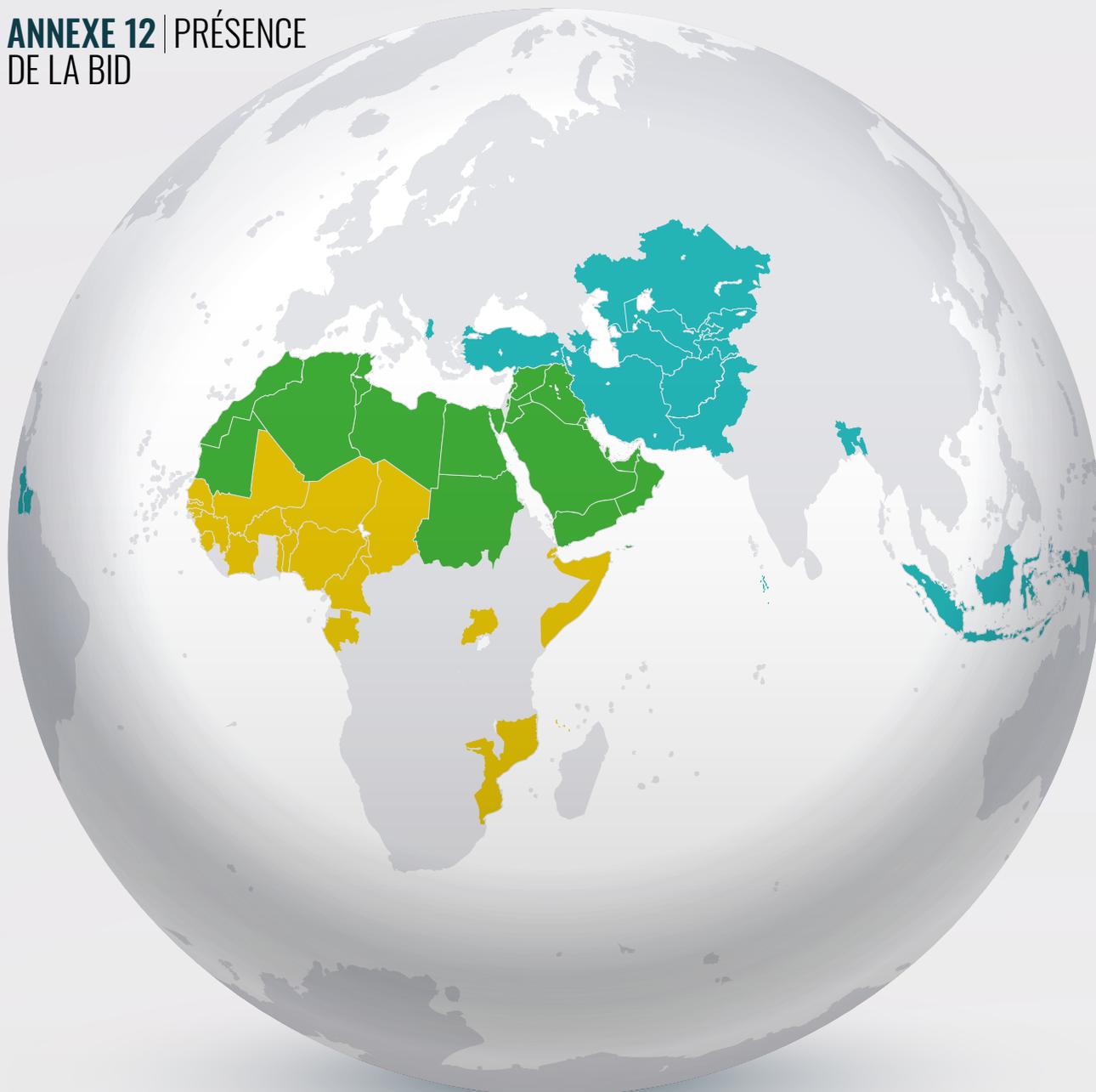


1 Sous la supervision du directeur du Cabinet du Président  
 2 Le département est fonctionnellement rattaché au Conseil des Directeurs exécutifs. Administrativement, il est rattaché au Président  
 3 Le service est fonctionnellement rattaché au Président. Administrativement, il est rattaché au Directeur général de l'Appui institutionnel  
 4 La division est fonctionnellement rattachée au Conseil de Charia. Administrativement, elle est rattachée au Directeur général Conseiller juridique  
 5 La division est fonctionnellement rattachée au Président. Administrativement, elle est rattachée au Directeur général Conseiller juridique  
 6 Les centres régionaux et le centre d'excellence sont gérés par des chefs de division, sauf décision contraire du Président.

**LÉGENDE**



## ANNEXE 12 | PRÉSENCE DE LA BID



### MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

ALGÉRIE  
ARABIE SAOUDITE  
BAHRÉÏN  
É.A.U.  
ÉGYPTE  
IRAK  
JORDANIE  
KOWEÏT  
LIBAN  
LIBYE  
MAURITANIE

MAROC  
OMAN  
PALESTINE  
QATAR  
SOUDAN  
SYRIE  
TUNISIE  
YÉMEN

### ASIE, AMÉRIQUE LATINE ET EUROPE

AFGHANISTAN  
ALBANIE  
AZERBAÏDJAN  
BANGLADESH  
BRUNEI DARUSSALAM  
GUYANA  
INDONÉSIE  
IRAN  
KAZAKHSTAN  
KIRGHIZSTAN  
MALAISIE

MALDIVES  
OUBÉKISTAN  
PAKISTAN  
SURINAME  
TADJIKISTAN  
TURKIYE  
TURKMÉNISTAN

### AFRIQUE SUBSAHARIENNE (SSA)

BÉNIN  
BURKINA-FASO  
CAMEROUN  
COMOROS  
CÔTE D'IVOIRE  
DJIBOUTI  
GABON  
GAMBIE  
GUINÉE  
GUINÉE-BISSAU  
MALI

MOZAMBIQUE  
NIGER  
NIGÉRIA  
OUGANDA  
SÉNÉGAL  
SIERRA LEONE  
SOMALIE  
TCHAD  
TOGO

